60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 35 Saint-Boniface, du 24 au 30 novembre 1989

Services en français garantis en Ontario

Les 500 000 Franco-Ontariens commencent à sortir du bois grâce à une loi sur les services en français.
Page 5.

Jude Boulianne: Monsieur fun!

L'entraîneur des As de Sainte-Anne-des-Chênes croit qu'il faut aimer jouer pour gagner au hockey.
Page 17.

Deux visions des garderies dans la Seine

La commission scolaire de la Rivière-Seine permettra l'établissement de garderies dans certaines de ses écoles. Des garderies bilingues dans des écoles françaises, est-ce acceptable?
Lire page 7.

Winnipeg: peau de chagrin

À la suite d'un prochain vote des députés, la province pourrait prendre le contrôle des terrains entourant Winnipeg et qui dépendaient jusqu'à présent de la ville.
Page 9.

Citation de la semaine

«On croit que l'herbe est toujours plus verte de l'autre côté de la clôture.»

Pour Armand Bédard, les Canadiens sont inondés de mythes du Sud. Le militant néo nous livre quelques réflexions à la veille du congrès national du NPD.
Lire page 3.

Le juge en chef du Manitoba prend la retraite anticipée

Alfred Monnin: la liberté pour les 90

Voir page 6


Le juge en chef Alfred Monnin.


photo: Laurent Gimenez
Tonya Lockyer, D-Anne Kuby et Jennifer Dressler. Beaucoup de questions en suspens sur «l'après Robinson».

Danse et théâtre: l'art du mouvement

- Le Théâtre Chiens de soleil du CUSB présente sa nouvelle pièce, «Hop! Production Cyrano». **Page 11.**
- Les Contemporary Dancers arrivent sur la scène du Rendez-Vous. **Page 12.**


photo: Philippe Descamps
Richard Cazabon ouvre la porte à une mise en scène démystifiante de Cyrano.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE



Certains convives du Beaujolais nouveau au CCFM avaient l'esprit libéral! Page 15.

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Les profs «exagèrent»

Le président de la plus grosse division scolaire du Manitoba, Winnipeg no1, Mario Santos, estime que les professeurs «exagèrent» et sont «déraisonnables». Parmi leurs revendications: une hausse salariale de 15.4% en un an, des semaines de 20 heures (au maximum) de contact avec les élèves (y compris les surveillances) et un maximum de 25 élèves par classe de la 4e à la 12e année.

La loi anti-alcool contestée

La constitutionnalité de la nouvelle loi sur la répression de l'ivresse au volant, entrée en vigueur le 1er novembre, est déjà mise en cause par une Winnipégoise. Diane Werhun conteste le pouvoir des policiers de saisir la voiture avant d'avoir été jugée.

Qui est responsable de l'environnement?

Le ministre provincial de l'Environnement veut que la loi précise plus nettement quelles sont les responsabilités de la ville de Winnipeg concernant les études d'impact sur l'environnement. Glenn Cummings ne veut pas constamment jouer les «grands frères». Pour l'instant, le ministre a le pouvoir d'exiger une étude d'impact environnemental sans l'accord du conseil municipal.

Au Canada

Qui peut immigrer au Canada?

L'année prochaine, environ 24 000 personnes vont pouvoir immigrer parce qu'elles disposent de qualifications professionnelles en demande au pays. Les fonctionnaires fédéraux viennent tout juste de réviser la liste des métiers recherchés. Aujourd'hui, le Canada a surtout besoin de travailleurs sociaux, de géologues, d'ingénieurs pétroliers, d'officiers de marine et de fabricants d'objets de précision.

Et ailleurs

Le premier «bicycoptère»

le premier hélicoptère à propulsion humaine a décollé le 12 novembre en Californie. Il n'est resté en l'air qu'une ou deux secondes. Mais c'est quand même un tour de force. Car si les avions à pédales existent déjà depuis les années 20, on n'avait encore jamais réussi à construire un hélicoptère qui puisse voler grâce à la seule force humaine...

La vision du militant Armand Bédard avant le congrès de Winnipeg

Ne plus avoir peur de ses idées



Archives La Liberté

Armand Bédard en compagnie d'Ed Broadbent lors de la campagne électorale de 1984.

Le congrès du Nouveau parti démocratique, qui se tiendra à Winnipeg à partir du 30 novembre, est celui de l'incertitude: pas facile de succéder à Ed Broadbent, même si le chef des néos est loin d'avoir tout réussi depuis 14 ans.

Le congrès s'ouvrira le 30 novembre par une soirée d'hommage au chef du parti avec notamment la participation du groupe Hart-Rouge, côté musique. Le 1er et le 2 décembre, la tâche sera plus lourde: il s'agira de trouver un chef d'envergure dans un panier un peu falot.

A la veille de ce congrès, Armand Bédard, militant du NPD à Winnipeg, nous a livré ses réflexions. Voici les extraits les plus représentatifs de cette conversation abordant les sujets les plus généraux pour aller au particulier.

• **Question:** ***Dans le contexte canadien, quelles sont les principales préoccupations du NPD?***

• **Armand Bédard:** Le Canada est inondé par le Sud. Les dirigeants politiques veulent imiter les États-Unis. On a plus de gens de la vraie droite qu'auparavant dans le gouvernement. Les Canadiens sont des gens anxieux: ils cherchent la solution apparemment la plus facile. On croit que l'herbe est toujours plus verte de l'autre côté de la clôture. Pourtant, les solutions des États-Unis ne fonctionnent pas au Canada.

Les Canadiens veulent à la fois des programmes sociaux adoptés par les libéraux (et inspirés par nos idées sociales-démocrates) et des avantages fiscaux. Mais, même aux États-Unis, le gouvernement peut imposer des impôts sur les sociétés plus forts qu'ici.

• **Question:** ***Quelles sont les priorités pour le NPD?***

• **Armand Bédard:** Dans un premier temps, il faut redéfinir un programme plus offensif. Dans un second temps, il faut présenter ce programme pour ce qu'il est. Si l'on veut être pris au sérieux, il faut savoir présenter ses idées.

Dans les dix dernières années, au niveau fédéral, on a cherché à élargir notre base vers le centre. De l'intérieur du parti, j'ai vu comment on a voulu séduire les électeurs du centre. En faisant cela, on a perdu bien des militants.

On doit être à la fois un parti travaillant pour prendre le pouvoir et un mouvement de revendication.

Des provinces laboratoires pour le NPD

• **Question:** ***Le NPD doit-il être avant tout un laboratoire d'idées?***

• **Armand Bédard:** Il faut mieux faire connaître nos positions. Par exemple: sur la question de l'environnement, le NPD est le parti qui a la position la plus claire et la plus avancée (les pollueurs doivent être les payeurs). Pourtant, peu de gens la connaisse. En Europe, les partis verts ne sont pas au pouvoir, mais ils ont une influence considérable sur les politiques.

D'autre part, les sondages laissent prévoir des victoires en Saskatchewan et en Colombie. Ces provinces peuvent devenir des laboratoires concrets. Il n'y a rien de plus faux que de croire que les conservateurs sont des bons gestionnaires

• **Question:** ***Quel est le portrait du chef qu'il faudrait au NPD?***

• **Armand Bédard:** Il faut un homme nouveau, qui n'ait pas peur d'exprimer ses idées et celles du parti. David Barrett pourrait dire des choses que les autres ne disent pas. Broadbent n'était pas un homme à se fâcher. Pourtant, il faut savoir se fâcher de temps en temps.

Propos recueillis par Philippe DESCAMPS

Logique modèle Bouchard

Lucien Bouchard, ami personnel du Premier ministre du Canada, ministre de l'Environnement, est un ardent défenseur de l'accord du lac Meech. À l'occasion de l'entrée en vigueur de la Loi 8 ontarienne qui garantit des services en français aux Franco-Ontariens, l'ex-Secrétaire d'État en a profité pour solliciter à nouveau l'appui des francophones minoritaires.

La Fédération des francophones hors Québec, «après des discussions franches» avec ses membres *(dont la SFM)* a décidé de maintenir son appui à Meech pourvu que le fédéral s'engage formellement à promouvoir les communautés francophones.

Dans son discours, Lucien Bouchard a bien redit qu'il était «le premier à reconnaître que l'accord n'était pas parfait *(mais)* compte tenu de l'évolution des esprits et des intérêts, je suis fermement convaincu qu'il aurait été impossible d'aller plus loin».

Sans doute que Lucien Bouchard n'a pas tort en ce qui a trait à une meilleure protection des minorités de langues officielles. On veut bien croire que tous les premiers ministres anglophones n'étaient pas prêts à «promouvoir» leur minorité. Et on est tout aussi certain que les Québécois ne voulaient pas faire la promotion des Anglo-Québécois.

L'accord, donc, n'est pas parfait, parce que Lucien Bouchard ne peut pas nier, s'estimant lui-même minoritaire au Canada, que des «garanties constitutionnelles sont primordiales pour tout groupe minoritaire». Seulement, il n'est pas prêt à pousser des droits pour les «hors Québec» qui pourraient renforcer les droit des Anglo-Québécois. Pour se sortir de cette difficulté logique, le ministre de l'Environnement demande aux francophones non québécois de prouver qu'ils veulent exister:

ÉDITORIAL

«La survie et l'essor des communautés francophones dépendent tout autant de projets concrets, d'investissements, de plans de développement, (...) de services émanant de votre initiative que de dispositions constitutionnelles et du bilinguisme officiel».

C'est clair: à nous de faire la preuve que nous pouvons exister sans que nos gouvernements provinciaux nous reconnaissent de plein droit, en acceptant l'aide financière d'Ottawa.

Et tant mieux si nous y arrivons, assure Lucien Bouchard, dans un accès de générosité tactique: «La francophonie d'Amérique sera plus solide et gagnera en vitalité si une alliance se forge et la collaboration se resserre entre un Québec *"distinct"* et une francophonie canadienne en plein essor».

On le voit: le «Québec» et la «francophonie canadienne» sont deux choses. Voilà que «francophonie canadienne» devient synonyme de «francophonie hors Québec»! Lucien Bouchard n'aurait pas pu mieux dire qu'il n'envisage pas une francophonie à l'échelle du pays. Cette francophonie à deux vitesses, fait-elle partie de cette «dualité linguistique» consacrée dans Meech, et à laquelle il tient mordicus?

Si l'accord du lac Meech n'est pas ratifié, que risque-t-on, selon Lucien Bouchard? Peut-être pas une «cassure politique», mais au moins une «rupture psychologique» qui pourrait conduire le Québec à «cultiver sa différence par son indifférence envers le reste du Canada». Et ultimement, cela pourrait signifier «la fin d'une expérience fructueuse de cohabitation et de collaboration entre deux collectivités d'un même État».

Malheureusement pour les «francophones canadiens», le problème avec ce scénario sans Meech, c'est qu'il ressemble déjà étrangement à la situation actuelle: la volonté de consacrer l'existence de deux types de francophonie au pays, au nom de la «société distincte» et de son message implicite: pour être vraiment francophone au Canada, il faut vivre au Québec.

Comment Lucien Bouchard peut-il oser affirmer qu'un appui des francophones hors Québec à Meech serait perçu par les provinces non signataires (Manitoba, Nouveau-Brunswick) comme «un signal que les francophones du Canada sont liés à quelque chose de commun»?

Mais quoi? La construction de communautés hors Québec fortes pour donner une structure d'accueil solide aux Québécois qui «s'exilent» dans les autres provinces pour trouver une job sans devoir s'assimiler?

Bernard BOCQUEL

LETTRES

La position des évêques catholiques sur l'avortement

Le fait qu'un projet de loi ait été récemment déposé au Parlement démontre que l'avortement n'est pas seulement une affaire d'ordre privé. C'est également une question de moralité publique.

Le rejet de l'approche gestationnelle reconnaît implicitement la dignité et la valeur intrinsèques de l'enfant à naître à toutes les étapes de son développement. Ceci est un point positif rassurant.

Toutefois, les dispositions spécifiques du projet ne correspondent pas à ces principes de base. Même si la norme de santé s'applique à toutes les étapes de la grossesse, elle est tellement subjective et vague qu'elle est pratiquement sans signification. L'absence d'un mécanisme pour s'assurer que la norme de santé a été respectée, revient à faire de l'avortement une affaire personnelle. Le risque est d'en arriver à l'avortement sur demande, ce qui est tout à fait inacceptable.

Il appartient maintenant aux membres du Parlement d'améliorer la législation du gouvernement sur l'avortement pour que la vie de l'enfant à naître soit protégée de fait et non seulement d'une manière symbolique.

Nous appuyons l'inclusion, dans le Code criminel, des dispositions relatives à l'avortement car, comme l'a écrit M. Joseph Maingot, un membre de la Commission pour la réforme du droit: «(Le droit pénal) exprime la politique la plus fondamentale de notre nation... En dernière analyse, le droit pénal est le reflet de ce que nous sommes, il traduit notre volonté - ou notre absence de volonté - de promouvoir la dignité humaine et l'égalité».

De plus, nous affirmons de nouveau notre conviction que cette nouvelle législation doit s'insérer dans un ensemble de politiques et de programmes qui abordent les raisons sociales et économiques favorisant l'avortement.

Par ailleurs, les évêques canadiens vont continuer d'enseigner que l'avortement est moralement inacceptable et d'encourager les catholiques à s'unir à tant d'autres femmes et hommes pour réclamer la pleine protection aux enfants à naître.

Robert Lebel
Évêque de Valleyfield
Président de la
Conférence des évêques
catholiques du Canada
le 9 novembre 1989

La relation avec la terre

Beaucoup de gens dans nos communautés sont consternés par la perte de terrain que nos paroisses subissent. La mort de beaucoup de nos communautés à court ou à long terme est imminente.

A une réunion des Chevaliers de Colomb, nous avions invité M. Ed Cornelson, de la pastorale oecuménique, qui travaille pour sauver les fermes familiales.

Le tout s'est passé après la messe en croquant un biscuit et en prenant une tasse de café. Pour moi, ce fut très intéressant. J'ai constaté jusqu'à quel point notre communauté est gaspillée, que nous avons du négatif tout autour de nous.

Nos jeunes s'en vont vers les villes ou ailleurs, ils trouvent ça très convenable de finir à 5 heures et d'avoir la longue fin de semaine et de fêter ça. Une couple de jeunes qui étaient à l'assemblée m'ont tout de même impressionné.

La terre n'est pas réservée aux fermiers et aux fils de fermiers. Il faut avoir cette relation avec la terre et faire le sacrifice pour y rester.

Léonard Robidoux
Otterburne
le 17 novembre

Les Franco-Ontariens ont droit aux services en français

Depuis le 18 novembre, les quelque 500 000 Franco-Ontariens ont des services en français garantis dans 22 régions désignées où les francophones sont au moins 5 000 ou représentent 10% de la population.

La loi avait été adoptée en 1986. Un délai de trois ans était nécessaire pour permettre aux ministères de respecter les exigences de la loi.

Environ 5 000 postes, soit 6.2% de la fonction publique provinciale, ont été désignés bilingues. Pour l'instant, les deux tiers de ces postes sont occupés par des bilingues.

Commentaire du ministre responsable, l'anglophone bilingue Charles Beer: «Les postes désignés ne sont pas des postes additionnels. S'ils ne sont pas déjà occupés par un bilingue, ils le seront après le départ de l'employé en poste ou après qu'il aura acquis la maîtrise nécessaire du français».

La plupart des 29 ministères et des 5 agences gouvernementales désignées sont déjà en mesure d'offrir les services garantis, bien que 9 ministères soient en retard. Coût de la bilinguisation: 46 millions, soit 0.4% du budget provincial.

Dorénavant en Ontario, toutes les publications, formulaires et documents du gouvernement destinés au grand public seront offerts dans les deux langues.

Un projet de loi vient d'être déposé pour donner à la version française des lois ontariennes un statut égal à l'anglais. Tous les projets de loi déposés après janvier 1991 devront être rédigés en version bilingue. Les lois unilingues seront traduites avant le 31 décembre 1991.

La Loi 8 sur les services en français exclut les municipalités. Les conseils municipaux peuvent décider d'offrir les services municipaux, ou une partie des services, dans les deux langues.

Bernard BOCQUEL



Message du ministre délégué aux Affaires francophones

"Avec l'entrée en vigueur de la **Loi sur les services en français,** l'année 1989-90 est très importante pour les francophones de l'Ontario. Dans tous les bureaux centraux des ministères, ainsi que dans certains bureaux des ministères et agences établis dans les régions désignées, les francophones ont maintenant le droit d'être servis dans leur langue.

Pour que cette **Loi** prenne toute son ampleur, il faudra y mettre de la volonté; que chacun de vous s'adresse en français, que ce soit en personne ou par écrit, dans tous vos échanges avec tous les ministères et agences du gouvernement de l'Ontario. Vous vous apercevrez très rapidement qu'utilisez les services en français, c'est simple comme **bonjour!**

Je vous transmets mes plus chaleureuses salutations et je compte sur votre collaboration pour assurer le succès des services en français."

L'honorable Charles Beer

le français j'm'en sers!



Office des affaires francophones 1-800-268-7507 (416) 965-3865

Bonjour!

Voici comment le gouvernement ontarien présente dans une annonce publicitaire parue dans le quotidien le Droit d'Ottawa les services en français.

Ontario-Manitoba: Comment on devient bilingue

L'Ontario a décidé que pour servir adéquatement ses francophones, il fallait que 5 000 postes de la fonction publique soient désignés bilingues (6.2% du personnel).

Notons que le plan de bilinguisation du gouvernement manitobain prévoit la désignation de 570 jobs (3.2% du personnel). A ce nombre s'ajoutent 300 emplois où le bilinguisme constitue une préférence.

En Ontario comme au Manitoba, offrir des services en français ne signifie pas augmenter le nombre de fonctionnaires. Mais il s'agit de remplacer au fur et à mesure les fonctionnaires unilingues dans les jobs désignées par des bilingues ou d'encourager les unilingues à apprendre le français.

En Ontario comme au Manitoba, les trois partis politiques principaux appuient l'extension des services en français. Comme l'a résumé le chef néo-démocrate ontarien Bob Rae: «Ceux qui sont contre les francophones ne parlent pas au nom des partis politiques au Canada et en Ontario».

Maintenant, a ajouté Bob Rae, «j'attends la journée où les droits des Franco-Ontariens seront enchâssés dans la Constitution».

Au Manitoba, il faudra attendre, dans un premier temps, la journée où les services en français seront garantis dans une loi...

B.B.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Un Manitobain très influent prend sa retraite

Alfred Monnin s'offre la liberté pour les années 90

La démission d'Alfred Monnin 5 années avant la limite d'âge (75 ans) n'est pas une surprise. D'insistantes rumeurs voulaient, depuis déjà plusieurs mois, qu'il songeait à se démettre de ses responsabilités.

Le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba ne fera pas de commentaires avant sa retraite qui, a-t-il laissé entendre avec son souci traditionnel de la précision et de la ponctualité, prendra effet le 31 janvier 1990 à 23h59.

Alfred Monnin, nommé au Banc de la reine en 1957, est devenu juge à la Cour d'appel, la plus haute instance judiciaire de la province, en 1962. Le 16 avril 1983, il est devenu juge en chef, succédant à Samuel Freedman. Les nominations à cette cour relèvent du gouvernement fédéral, dirigé à l'époque par Pierre Elliott Trudeau.



Archives La Liberté

Après le départ volontaire du juge en chef Alfred Monnin, il restera toujours un juge Monnin: Michel, juge au Banc de la reine.

Déjà, lors de sa nomination, ce Franco-Manitobain éduqué par les jésuites du Collège de Saint-Boniface, avait été avare de commentaires.

Mais si d'aventure Alfred Monnin choisit de parler après son départ à la retraite, ses commentaires pourraient s'avérer très intéressants, lui qui a la réputation de ne pas mâcher ses mots.

D'autant plus que ce Bonifacien né en 1920 est non seulement une figure de la communauté franco-manitobaine, mais bien de tout le Manitoba. Il avait, par exemple, joué un rôle très actif à la fin des années 50 dans la réorganisation géographique des divisions scolaires.

Alfred Monnin s'est engagé activement dans la francophonie en 1938, à l'occasion d'un congrès de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Quelques années auparavant, un professeur jésuite lui avait expliqué que «la providence avait donné des talents à certains et qu'ils se devaient de les exploiter», ainsi qu'il l'avait rappelé à La Liberté en 1978.

Au fil des années, Alfred Monnin a imposé son leadership, lui qui n'hésite pas à se définir comme une personne «pas gênée» qui «ne déteste pas le travail».

Il semble bien cependant qu'après 32 années de service public au sein de l'appareil judiciaire manitobain, parfois ternies par d'occasionnelles controverses avec les Indiens, qui ont à quelques reprises taxé de racisme certaines de ses remarques, Alfred Monnin ait décidé de profiter un peu plus de la vie.

Bernard BOCQUEL

Gestion scolaire: avant ou après Monnin?

L'annonce du départ d'Alfred Monnin de la Cour d'appel devrait relancer les spéculations entourant la décision des juges dans le dossier de la gestion scolaire.

C'est en novembre 1988 que 5 juges de la Cour d'appel ont entendu les parents francophones affirmer que la Loi scolaire manitobaine ne respecte pas la Charte des droits et libertés fédérale.

Cette Charte dispose à l'article 23 que les parents francophones ont le droit de gérer leurs écoles. Un droit inexistant au Manitoba, mais acquis maintenant dans plusieurs provinces, dont l'Ontario et la Saskatchewan.

Les juges Alfred Monnin, Gordon Hall, Joseph O'Sullivan, Alan Philip et Kerr Twaddle ont pris la cause en délibéré. Il serait vain de spéculer sur la date du verdict.

Chose certaine toutefois, le juge Gordon Hall a déjà remis son jugement, puisqu'il a quitté la Cour d'appel. Et le juge Alfred Monnin aura au plus tard jusqu'au 30 avril pour remettre le sien. La loi prévoit en effet qu'un juge a trois mois après son départ à la retraite pour rendre ses décisions signées.

B.B.

SAINT-BONIFACE

Cours pour mère

Le prochain cours prénatal dispensé à l'intention des mères célibataires commencera le 23 novembre.

Ces cours seront présentés par une infirmière, une assistante sociale et une économiste ménagère. Pour de plus amples renseignements: 945-8966.

Qui peut aller à la garderie de l'école?

Parents/ commissaires: qui imposera sa volonté?

Ça va discuter sec dans la division scolaire de la Rivière-Seine durant les prochains mois. Le grand sujet à débattre? Les garderies rattachées aux écoles.

L'idée n'était pas du tout bête. Pourquoi ne pas intégrer aux écoles un espace destiné à des garderies? Comme ça, on augmenterait le nombre de garderies tout en utilisant au maximum les aménagements d'une école (toilettes, gymnase, salle polyvalente).

Mais voilà. Les garderies sont subventionnées par le ministère des Services communautaires. Et les écoles sont financées par le ministère de l'Éducation.

Or, ces deux ministères n'ont vraiment pas une seule et unique politique en matière linguistique. D'un côté, il y a une reconnaissance générale de l'existence légitime d'écoles françaises. Par contre, les services de garderie doivent être accessibles à tous les parents qui en ont besoin, peu importe leur appartenance linguistique.

La politique visant à inclure un espace réservé pour une garderie dans les nouvelles constructions a été introduite par l'ancien gouvernement néo en 1986. Depuis, la division scolaire de la Rivière-Seine a décidé de se prévaloir de cette option dans ses nouvelles constructions: à Sainte-Anne-des-Chênes et à Lorette.

L'ironie, c'est que ces deux nouvelles écoles sont des écoles françaises. Et certains parents ne voient pas d'un bon oeil l'intégration d'une garderie bilingue dans une école française.



photo: Lucien Chaput

Marie Gagnon, fondatrice et directrice générale, entourée de 4 «petits amis». Les parents ont dit oui à une garderie à la nouvelle École Pointe-des-Chênes.

La situation à Lorette

«Il faut que le jeune puisse s'exprimer en Français»

Il y a, présentement, dans la nouvelle école Lagimodière à Lorette un beau local vacant destiné à héberger une garderie de 40 places. Le problème: aucun groupe constitué n'a encore été choisi pour avoir la charge de cette garderie.

Il n'existe aucune garderie publique établie à Lorette. Sachant qu'un local serait disponible à l'école Lagimodière, un groupe de parents francophones s'est constitué légalement en mai 1989.

Ce groupe, La garderie Lagimodière Inc. (1), attend présentement une réponse affirmative du ministère des Services communautaires et de la commission scolaire de la Rivière-Seine pour mettre sur pied la garderie.

«Pour qu'un enfant soit admissible, on demande qu'au moins un des parents parle le français et que le jeune puisse s'exprimer quand même en français parce que la langue de communication et la programmation seront en français», explique Ginette Lagimodière, la présidente de La garderie Lagimodière. «Jusqu'à présent, on a une liste de 24 jeunes qui sont admissibles, dont la majorité ont de 3 à 4 ans»



photo: Lucien Chaput

Ginette Lagimodière, présidente de La garderie Lagimodière

Il n'est pas évident que ces critères soient acceptables pour la commission scolaire *(voir La position de La Seine).* Car il n'y a pas, à Lorette, un service de garderie pour les enfants anglophones et les responsables de la Seine ont rencontré une vingtaine de parents anglophones qui aimeraient avoir accès au service.

(1) Le conseil d'administration de la garderie Lagimodière est composé de: Ginette Lagimodière (présidente); Lise Freynet-Burke (vice-présidente); Kathy Messner (trésorière); Jean-Pierre Dubé (secrétaire); et Louise Hébert.

Textes et photos: Lucien CHAPUT

La situation à Sainte-Anne-des-Chênes

Des jeunes sur une liste d'attente

La garderie Les petits amis de Sainte-Anne-des-Chênes a été fondée en septembre 1983. Depuis, la seule garderie à Sainte-Anne-des-Chênes qui fonctionne comme centre préscolaire est devenue un modèle à suivre dans son genre.

La fondatrice et l'actuelle directrice de la Garderie Les petits amis est Marie Gagnon. Quatre animatrices l'aident à s'occuper des 27 jeunes de 2 à 12 ans qui utilisent la garderie, ouverte de 7h à 18h.

«Lorsqu'une garderie est subventionnée par la province, elle doit être ouverte à toute la communauté», explique Marie Gagnon. «Tu ne peux pas refuser un enfant parce qu'il n'est pas francophone».

De 1983 à 1988, la Garderie Les petits amis était uniquemenent francophone. Depuis, elle fonctionne essentiellement comme deux garderies en une, offrant une programmation en français et une programmation en immersion.



photo: Lucien Chaput

Marie Gagnon.

«Pour les 16 enfants d'âge préscolaire, la moitié sont d'un milieu francophone et l'autre d'un milieu immersion. Et de ces enfants en milieu immersion, la grande majorité viennent d'un foyer où l'un des parents est francophone», souligne la directrice.

«Ce serait sans doute plus facile d'avoir une seule programmation», concède Marie Gagnon. «Mais on veut quand même répondre aux besoins. Et les jeunes d'une famille mixte reçoivent un supplément français, ce qui va bénéficier à tout le monde plus tard».

Il y a aussi une réalité financière très concrète. La façon dont le programme de subventions des garderies est organisé, ça prend, en moyenne de 30 à 40 jeunes pour être économiquement viable.

«Il n'y a pas de doute qu'en bas de 30 jeunes, il y a un problème. Pour notre garderie par exemple, des prélèvements de fonds sont nécessaires pour le fonctionnement. Les parents de Sainte-Anne sont vraiment dévoués dans ce domaine».

La garderie Les petits amis compte déménager dans les locaux prévus dans l'école Pointe-des-Chênes en août 1990. «Présentement, on ne peut pas recevoir plus de 27 jeunes», souligne Marie Gagnon. «Et il y a des jeunes qui sont sur la liste d'attente depuis plus d'un an».

La position de La Seine: la garderie pour tous les parents

La politique de la commission scolaire de la Rivière-Seine est sans équivoque. Le service de garderie rattaché à l'une de ses écoles sera disponible dans les deux langues officielles s'il y a un besoin dans la communauté pour le service dans les deux langues.

Les responsables de la Seine ont rencontré la ministre des Services communautaires, Charlotte Oleson, et un représentant du ministère de l'Éducation mardi 21 novembre.

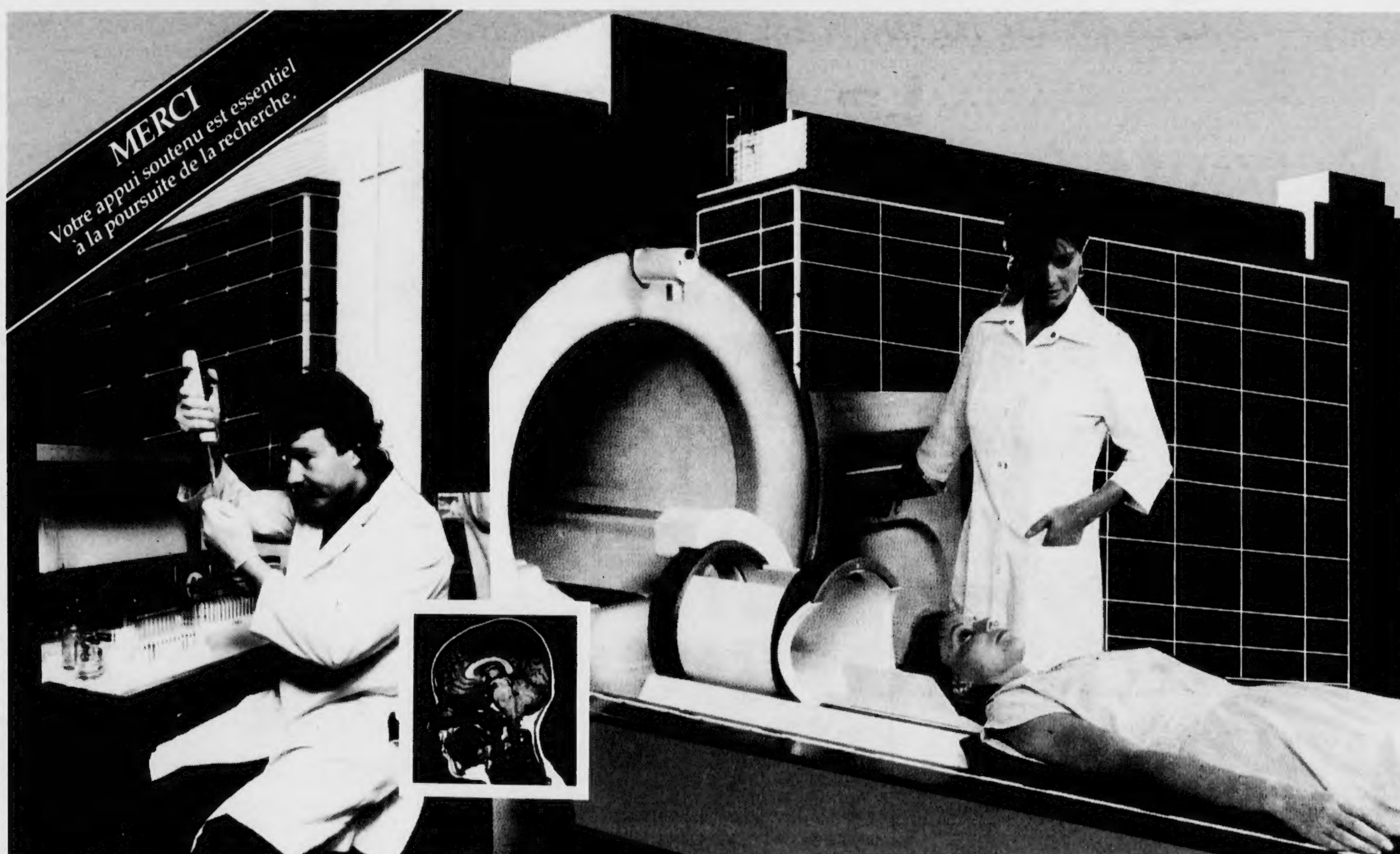
La conclusion de cette rencontre d'une heure: «c'est la division scolaire qui décide quel groupe aura la charge de la garderie à l'école Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne) et à l'école Lagimodière (Lorette)», affirme Wendell Sparkes, directeur général de la Seine.

La politique de la Seine est claire: le service de garderie devra être accessible aux parents des deux groupes linguistiques si le besoin est là. «Pour nous, c'est un principe», ajoute le directeur général de la Seine.

«Il faut indiquer clairement que les services de garderie, comme les services hospitaliers et la clinique de Sainte-Anne par exemple, sont accessibles aux deux groupes linguistiques».

Pour la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) la politique de la Seine n'est pas acceptable. «La commission scolaire de la Rivière-Seine va à l'encontre de sa politique sur les écoles françaises», soutient Pierre Beaudoin, le directeur général de la FPCP.

«Elle ne respecte pas la politique divisionnaire qui reconnaît que les écoles françaises sont autonomes. La division parle des deux côtés de sa bouche».



Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface

RAPPORT

Un mot du Président



Grâce à la générosité de la collectivité, la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface a recueilli plus de 22 millions de dollars depuis sa création, en 1971. Cette somme a été consacrée à la recherche sur les soins de santé au Manitoba.

En prélevant ces fonds, nous avons eu l'honneur d'accueillir le duc et la duchesse de York, Dr Andrei Sakharov, le prince Phillip, le pape Jean Paul II, et d'autres personnalités mondiales. Nous avons également organisé de nombreuses activités spéciales, loteries et campagnes de prélèvement de fonds que les Manitobains et Manitobaines ont appuyées généreusement.

Tous ces efforts et les fonds qu'ils ont permis de recueillir ont engendré de nouveaux programmes d'avant-garde comme un Centre de recherche de calibre mondial, d'importants projets de recherche, le premier appareil d'imagerie par résonance magnétique de la province et de nombreux autres projets visant à stimuler et à appuyer la recherche médicale.

Grâce à vous, nous avons pu réaliser ces projets et nous vous en remercions. Nous sommes heureux de soumettre ce rapport sur notre progrès dans le sentier qui conduira à de meilleurs soins de santé pour tous.

G. Campbell MacLean, Q.C.

Le Centre de recherche, un nouvel outil puissant pour des scientifiques et des chercheurs de calibre mondial

L'appui fantastique des Manitobains et Manitobaines a permis d'inaugurer le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, en 1987, au coût de 13 millions de dollars.

Ce centre a eu d'immenses effets positifs pour le Manitoba. C'est un catalyseur pour l'économie de notre réseau de services de santé qui crée des emplois et engendre des retombées économiques. L'interaction de grande valeur qu'il permet entre les scientifiques, les professionnels de la santé, les enseignants et les étudiants améliore la qualité de nos réseaux d'enseignement et de traitement, à l'échelle provinciale.

Ce qui est encore plus important, c'est que le Centre constitue une installation de recherche à la fine pointe de la technologie qui attire des scientifiques de renommée internationale provenant de chez nous aussi bien que de l'étranger. Ces personnes exceptionnelles partagent un rêve : repousser le mystère même de la vie pour découvrir les causes de la maladie et des moyens de préserver et de restaurer la santé.

Ensemble, ils bâtissent l'avenir des soins de santé.

Excellence et expertise se conjugent pour améliorer notre qualité de vie

Une grande partie des travaux de recherche du Centre, dans le cadre de son programme de recherche fondamentale sur le coeur, se concentre sur la principale cause de décès, la cardiopathie.

Les autres grands programmes du Centre portent sur ce qui suit :

- les affections respiratoires reliées au sommeil;
- l'anesthésie cardio-vasculaire;
- la néphrologie;
- les maladies infectieuses et la microbiologie;
- la chirurgie;
- la recherche en soins infirmiers.

Et le dynamisme prend de l'ampleur alors que le Centre de recherche prépare la mise en marche d'importants projets de recherche dans les sciences connexes à la neurologie et en biologie cellulaire.

Les programmes en cours donnent lieu à des recherches précieuses qui amélioreront notre qualité de vie.

Découvrir les effets du cholestérol, du diabète et de l'exercice sur le coeur

Notre équipe de recherche cardio-vasculaire fondamentale, dirigée par le Dr N. Dhalla, entreprend des recherches préliminaires sur les effets destructeurs du diabète et du cholestérol sur le coeur, et sur les répercussions positives de l'exercice sur la santé du coeur.

Cette équipe douée étudie également la composition moléculaire des membranes cellulaires du coeur ainsi que le rôle de cette structure dans le rendement du muscle cardiaque.

Explorer des moyens de guérir un coeur endommagé

Le Dr Ellisavet Kardami, qui nous vient de l'Université de la Californie à Berkley, fait un travail passionnant dans l'étude des facteurs de croissance dans les cellules cardiaques.

Son équipe apprend comment activer ces facteurs de croissance inactifs. Il pourrait alors devenir possible en fait de restaurer un tissu cardiaque endommagé. Chez de nombreuses personnes qui ont subi des dommages permanents lors de crises cardiaques antérieures, cette recherche ravive l'espoir d'un retour à un mode de vie plus normal.

Comprendre les flux électriques et le coeur

Le Dr William Cole, un chercheur en électrophysiologie que le Centre a attiré de l'Université du Nevada, cherche à mieux comprendre les flux électriques qui se produisent dans les cellules isolées du muscle cardiaque, et comment ils s'ouvrent et se ferment pendant la contraction du coeur.

Ce travail prend de plus en plus d'importance dans l'effort de recherche cardio-vasculaire du Centre, et un deuxième jeune chercheur prometteur viendra des États-Unis se joindre à l'équipe, en janvier.

Découvrir les causes de dangereux dérèglements du sommeil

Le Dr Kryger, un chercheur manitobain de renommée internationale, veut trouver les causes des apnées du sommeil, un dangereux dérèglement qui touche des centaines de Canadiens qui souvent n'en sont même pas conscients, et un traitement pour ces troubles.

Les personnes touchées par les apnées du sommeil souffrent d'arrêts de respiration répétitifs qui se produisent parfois des centaines de fois au cours d'une nuit. À moins d'un traitement approprié, les apnées du sommeil détériorent progressivement la santé de leurs victimes, menant souvent à l'arrêt du coeur.

Les installations et le matériel du Centre de recherche ont déjà aidé à acquérir de nouvelles idées sur les apnées du sommeil et à améliorer leur traitement, à l'Hôpital général Saint-Boniface et ailleurs.

La recherche en soins infirmiers vise à améliorer les traitements chimiothérapiques

Souvent, il peut être difficile de traiter des maladies comme le cancer. À peu près tout le monde connaît certains effets secondaires de la chimiothérapie. Les infirmières doivent aider leurs malades à faire face aux effets d'un tel traitement et à conserver leur santé.

Un groupe de chercheurs dirigé par les Dr Lesley Degner et Eleanor Adaskin fait un travail impressionnant dans un effort pour traiter les douloureuses plaies buccales dont sont souvent affectés les cancéreux après avoir subi la chimiothérapie.

Les chercheurs explorent également les éléments de la qualité de la vie des malades qui reçoivent de la chimiothérapie et font appel à une nouvelle méthode d'infusion des médicaments.

Parmi les autres domaines de recherche, on note des méthodes de remplacement visant à rendre les naissances plus faciles, et la mise à l'essai d'un nouveau lit d'hôpital rempli de liquide et qui allègerait la souffrance des grands brûlés et accélérerait leur guérison.

Le premier scanner RM fournira un nouvel outil de diagnostic important pour les médecins et les malades

Grâce à l'appui fantastique des Manitobains et Manitobaines, la Fondation de recherche a recueilli les fonds nécessaires pour établir le premier centre de recherche sur l'imagerie par résonance magnétique au Manitoba.

Les Manitobains et Manitobaines qui avaient besoin d'un appareil IRM devaient se rendre à Edmonton, à London, en Ontario, ou aux États-Unis, ce qui occasionnait des frais importants et des inconvénients. Mais en 1990, la nouvelle installation sera en pleine exploitation, servant les Manitobains et les Manitobaines chez eux.

Cet appareil d'imagerie perfectionné produit des "images" informatiques détaillées et d'une étonnante clarté du cerveau, de la moelle épinière et d'autres structures peu accessibles du corps humain. Cela accroît considérablement la capacité de découvrir les tumeurs cancéreuses et autres dès leur apparition, alors qu'il est plus facile de les traiter avec succès.

Pour les personnes présentant des symptômes de cancer, de la sclérose en plaques et d'une foule d'autres maladies, ce scanner par résonance magnétique représentera un moyen rapide et sans douleurs d'obtenir un diagnostic précoce et précis.

Point également très important, l'installation IRM du Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface jouera un rôle important dans la recherche, particulièrement dans le domaine du système cardio-vasculaire et de la cardiopathie.

Nous pourrons finalement en savoir davantage sur les maladies qui touchent le système nerveux, comme les accidents vasculaires cérébraux et la maladie d'Alzheimer. Et nous tenterons en outre de découvrir pourquoi les habitants du Manitoba et de la Saskatchewan ont le plus haut taux de sclérose en plaques au monde.

"Liens du coeur" accélère la recherche sur les soins directs au malade

Au cours de la dernière année, en collaboration avec la Fondation manitobaine des maladies du coeur et l'Université du Manitoba, notre campagne "Liens du coeur" a permis de prélever les fonds nécessaires à une équipe des applications spéciales, au Centre de recherche. Cette équipe mettra en application certaines découvertes excitantes faites dans la recherche fondamentale, au Centre de recherche, pour apporter des améliorations pratiques aux soins dispensés aux malades.

Le programme "Liens du coeur" garantira que la recherche demeure près de notre but qui est d'améliorer la qualité de la vie de chacun de nous.



Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface

"Poursuivre la recherche pour le bienfait de chacun de nous"

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau de la Fondation.
409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6 Tél: 237-2067

Du nouveau pour le développement des terrains autour de Winnipeg

La province prend les rênes

Les députés s'apprêtent à voter une loi qui donnera à la province le contrôle final sur le développement des terrains qui entourent Winnipeg. Une perte de pouvoir importante pour Winnipeg.

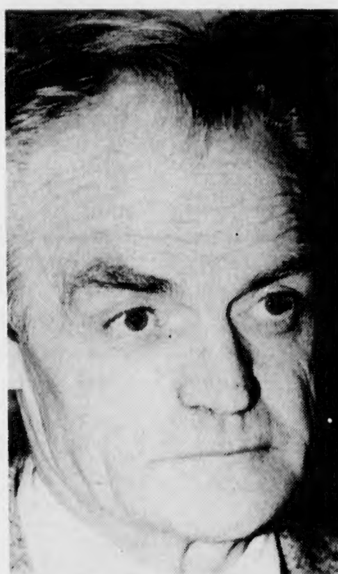
Jusqu'en 1976, la ville de Winnipeg détenait le contrôle absolu du développement des terres entourant la capitale dans un rayon d'environ 10 kilomètres. Ces terres appartiennent à 7 municipalités rurales différentes.

Le but de la manoeuvre était évidemment d'empêcher un développement résidentiel ou industriel excessif à l'extérieur, et pouvant nuire aux intérêts de Winnipeg, notamment dans le domaine de l'immobilier.

En 1976, probablement sous la pression des municipalités rurales concernées, une nouvelle loi sur la planification provinciale a été adoptée. Elle prévoit que les municipalités peuvent reprendre le contrôle des terrains en formant un district de planification.

Seule condition: être au moins deux. Les municipalités de Rosser, MacDonald, Ritchot et West St.Paul sautèrent sur l'occasion. Celles de Taché, East St.Paul et Springfield, au contraire, préférèrent laisser le contrôle à Winnipeg.

Une fois votée, la nouvelle loi 62 «supprimera la référence à une zone additionnelle» autour de Winnipeg et placera sur un pied d'égalité la ville de Winnipeg et les municipalités environnantes dans la discussion des questions de planification et de développement de la région de Winnipeg».



Archives La Liberté

Émile Laurin, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Taché.

A cet effet, un Comité de la région de Winnipeg réunissant des représentants de la ville de Winnipeg et des municipalités, ainsi que 3 ministres provinciaux, sera mis en place. Son rôle: étudier les plan de développement des municipalités et faire des recommandations à la province.



Archives La Liberté

Claudette Toupin, urbaniste.

Claudette Toupin, urbaniste au ministère des Affaires urbaines, explique le pourquoi de cette nouvelle loi. «Dans le passé, il y a eu beaucoup de frictions entre la ville de Winnipeg et les municipalité rurales. La loi vise à encourager le dialogue en asseyant tout le monde à la même table».

«Le but de la loi, ajoute-t-elle, est aussi d'obtenir un développement rationnel dans la périphérie de Winnipeg, d'avoir une vue d'ensemble».

Un transfert de pouvoir

Du côté des municipalités rurales, il semble que l'on n'attende guère de changements de cette nouvelle loi. «C'est déjà le gouvernement qui décide, explique Jos Brodeur, secrétaire-trésorier de Ritchot. «De toutes façons, on a pas grand chose à développer de ce côté-là. Ce sont des terrains sujets aux inondations».

Pour la municipalité de Taché, le changement pourrait être plus important puisque c'est la ville de Winnipeg qui détient pour l'instant le contrôle sur les terrains limitrophes. Mais le secrétaire-trésorier, Émile Laurin, ne croit pas que le développement sera freiné ou au contraire encouragé par ces nouvelles dispositions.

«Dans notre municipalité, le développement en dehors des villages ces dernières années s'est surtout fait sur ces terrains-là, explique-t-il. La ville de Winnipeg n'a pas posé de gros problèmes. D'après moi, la nouvelle loi, c'est avant tout un transfert de pouvoirs de la ville à la province».

Laurent GIMENEZ

David Larocque remporte le Concours phonogramme

David Larocque a remporté le 21 novembre le Concours phonogramme 1989 de CKSB.

Ce concours, qui existe depuis 4 ans, permet aux auteurs-compositeurs du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario de soumettre une ou plusieurs de leurs oeuvres à l'appréciation d'un jury composé de 5 personnes (1).

David Larocque, qui est responsable du 100 Nons, a gagné le concours avec Contact, une chanson rock dont il a écrit les paroles et la musique.

La chanson va maintenant être enregistrée par Radio-Canada et elle sera ensuite diffusée à Multipistes, une émission qui passe sur le réseau national de Radio-Canada.

Pour David Larocque, cette victoire représente surtout «un encouragement à continuer la composition et également un moyen de faire connaître à la communauté artistique de Saint-Boniface et de Winnipeg cet aspect de mes activités».

Les gagnants précédents du Concours phonogramme sont Jacques Lussier, Suzanne Druwé et Jean-Pierre Brunet.

L.G.

(1) Le jury est composé de René Fontaine, Gilles Fréchette et Lilliane Cormier pour CKSB, Pierre Guérin pour CBC, et Dennis Connelly pour le CCFM.



Archives La Liberté

David Larocque, gagnant du Concours phonogramme 1989.

Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :

(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;

(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;

(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1988 et les prévisions pour 1989 et 1990. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1988

dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

	OUEST DU CANADA (1)	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES (2)
Traction	42 571 348 $	12 345 691 $
Autre matériel roulant	28 285 301	–
Voies :		
Tunnel du col de Rogers	84 333 561	24 456 733
Autres	110 297 729	42 812 623
	194 631 290	67 269 356
Triages et installations de réparation et de fabrication	24 881 503	7 779 719
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	2 726 316	–
Recherche et développement	–	–
DÉPENSES TOTALES	293 095 758 $	87 394 766 $

(1) La part des investissements destinés à tout le réseau qui s'applique à l'ouest du Canada a été établie en calculant le ratio des tonnes-milles brutes dans l'Ouest sur les tonnes-milles brutes de tout le réseau (74 pour cent), d'après les plus récentes prévisions de gestion.

(2) Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, les montants des investissements considérés comme «destinés au transport des céréales» ont été établis comme représentant 29 pour cent des montants de ceux qui sont effectués dans l'ouest du Canada.

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1988

pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 3 999 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1988 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	6 549 497 $
Aiguillages	1 290 144
Tournées de la voie	4 037 799
Autre entretien de la voie	3 836 558
Déneigement	1 087 040
Bâtiments le long de l'emprise	495 587
Ponts et ponceaux	3 052 164
Traverses	2 509 296
Renouvellement du ballast et nivellement	7 032 675
Désherbage et clôtures	2 531 172
Fossés et remblais	1 924 707
Divers	735 444
TOTAL	35 082 083 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1989-1990

dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 14 avril 1989

1. Traction

On ne prévoit pas passer de commandes pour des locomotives en 1989 et 1990. Les 25 locomotives commandées en 1988 devraient entrer en service au début de 1989 et elles seront dotées du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control). On prévoit aussi doter 40 autres locomotives du système antipatinage, en 1989. Par ailleurs, 44 locomotives seront remises à neuf en 1989.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1988, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 050 wagons couverts et 9 527 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes où la capacité de chargement ne permet pas l'utilisation efficace de wagons-trémies. La rationalisation et la remise en état de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts dans le transport des céréales.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1989-1990. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1989 et 1990 :

	Approuvé pour 1989	Prévu pour 1990
Rail neuf(milles)	207	193
Rail de réemploi (milles)	75	87
Ballast (milles)	306	284
Traverses	725 000	780 000

b) Capacité des lignes principales

En 1989 et 1990, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente d'une diminution de la capacité entre Swift Current et Medicine Hat, CP Rail a entrepris, en 1988, un programme de prolongement des voies d'évitement. En 1989, deux voies d'évitement de la subdivision de Maple Creek seront prolongées.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en bordure du réseau et elle comprend que l'accroissement des voies de silos serait avantageux à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service. Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur.

d) Expansion

En 1989 et 1990, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre, dans l'ouest du Canada, les projets d'immobilisations ci-après, qui seront bénéfiques pour le transport des céréales.

– Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boîtes chaudes, appareils employés pour déceler et localiser les roulements de roue qui surchauffent.

– Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de réduire les retards des trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.

– Poursuite du programme de six ans pour le prolongement de 12 voies d'évitement dans les subdivisions de Brooks et de Maple Creek, en vue de faciliter la circulation des trains dans ce territoire.

– Acquisition d'autre matériel doté du système antipatinage afin d'améliorer le rendement et la capacité du parc de locomotives pour la manutention des marchandises en vrac dans l'ouest du Canada.

– Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'utilisation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol) afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.

– Achèvement des travaux de modernisation des ateliers diesel d'Alyth (Calgary) de même que remplacement de la machine à reprofiler les roues, à Winnipeg.

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:

CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55 (1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie d'«améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1990:

1er mars – Lethbridge, Alb.
2 mars – Lethbridge, Alb.
14 mars – Esterhazy, Sask.
15 mars – Moose Jaw, Sask.
28 mars – Brandon, Man.
29 mars – Brandon, Man.

La semaine des fanatiques

• ***Le concert de Michel Lagacé:*** le Requiem de Guerre de Benjamin Britten, présenté par l'Orchestre symphonique de Winnipeg à la salle du Centenaire samedi 25 novembre à 20h et dimanche 26 à 14h.

«Une oeuvre absolument extraordinaire: 400 choristes et chanteurs, plus de 100 musiciens, un choeur d'adultes et un choeur d'enfants, une messe de requiem en latin...»

«Le Requiem de Guerre n'a jamais été joué à Winnipeg. C'est le genre d'événement musical qui ne se produit que tous les 10 ou 20 ans ici».

«Benjamin Britten a créé cette oeuvre en 1962 pour rappeler les ravages de la guerre. Elle comprend des poèmes de l'anglais Wilfred Owen qui est mort environ une semaine avant l'armistice qui a mis fin à la Première guerre mondiale».

Michel Lagacé est directeur régional du Secrétariat d'État.


La pièce Lloyd's Prayer au PTE.

• ***La pièce de Claude Dorge:*** Lloyd's Prayer, de Kevin Kling, présenté par le Prairie Theater Exchange (393, place Portage, 3e étage) du 23 novembre au 10 décembre. Tél: 942-5483.

«Un pièce très farfelue qui raconte l'histoire d'un jeune homme élevé par des ratons laveurs.

«Grâce au genre de la pièce, Kevin Kling, peut se permettre beaucoup de fantaisie même lorsqu'il aborde des aspects plutôt dramatiques. Cette pièce du PTE donne aussi l'occasion de voir ou revoir une couple de bon comédiens manitobains, notamment Maggie Nagle».

Claude Dorge est responsable du Bureau d'animation théâtrale du Cercle Molière.

• ***La sortie de Jacqueline Fortier:*** Vente d'artisanat au Centre des congrès de Winnipeg jusqu'au dimanche 26 novembre (375, rue York).

«Environ 150 kiosques d'artisans et d'artistes surtout du Manitoba. Il y en a pour tous les goûts. C'est idéal pour faire ses achats de Noël. Presque tout le nécessaire est sur place».

Jacqueline Fortier est présidente du Conseil jeunesse provincial.

Une seconde pièce pour le Théâtre Chiens de soleil

Cyrano côté cour, le théâtre côté jardin

Avec «Hop ! Production Cyrano» de Rénée et Robert Gurik, le Théâtre Chiens de soleil inaugure le 27 novembre une seconde saison au Collège universitaire (1).

Le théâtre est une longue tradition au CUSB. Avec la création du Théâtre Chiens de soleil au printemps 1989, il a trouvé un nom et une structure financière un peu plus confortable.

L'un des aspects de sa nouvelle dimension est abordée par l'Opération Théâtre dont l'initiateur, Gilles Cazabon, animateur culturel du CUSB, résume la vision : «Pour faire aimer le théâtre, il faut le présenter à nu».

Avec «Hop! Production Cyrano», l'on découvre ou l'on redécouvre Cyrano tout en découvrant les coulisses de Cyrano. La scène de la salle Martial-Caron est elle-même partagée entre des coulisses visibles du public et la scène proprement dite où est joué Cyrano.

Comme «Le Théâtre de la Maintenance», la pièce montée l'an passé au collège, «Hop ! Production Cyrano» est une création de la Nouvelle compagnie théâtrale de Montréal en 1973.

Ce théâtre didactique a pour objet de montrer au public la réalité du théâtre. Pour Gilles Cazabon, il ne s'agit pas de tout apprendre aux spectateurs en une représentation, mais : «de leur montrer les rouages du théâtre. Lorsqu'ils iront au Cercle Molière ou ailleurs, ils comprendront mieux le jeu des acteurs, la construction d'un spectacle.»

Le Théâtre Chiens de soleil étant animé par des étudiants, il ne peut s'agir, selon lui, de mettre la barre trop haut : «Il faut permettre aux étudiants de participer. On ne veut pas monter des bateaux, comme par exemple : monter le texte original complet «Cyrano de Bergerac» d'Edmond Rostand.»


photo: Philippe Descamps

Hop ! une équipe : (de gauche à droite) Carmelle Rémillard, Joël Bergeron, Gilles Cazabon, Richard Cazabon (le metteur en scène), Paul Ferland, Christine Croteau, Ginette Jolicoeur, Etienne Boucher, Véronique Tognerl et Céline Julien.

«Jouer de façon plus naturelle»

Montrer les coulisses ne signifie par pour autant improvisation : «Il faut jouer de façon plus naturelle, beaucoup plus proche de la réalité, du quotidien. Le public doit avoir l'impression que le texte est simplement dit, mais tout est écrit.»

La mise en scène est assurée par Richard Cazabon, étudiant en éducation ayant fait plusieurs expériences de théâtre et de cinéma à Montréal. Pour lui, le travail du Chiens de soleil se veut avant tout collectif, un esprit d'équipe pour : «faire comprendre aux novices comment ressentir un personnage pour que le public ressente à son tour l'émotion du spectacle.»

Les représentations constituent le moment «le plus agréable», mais pas le plus important : «Le plus important, c'est ce qui ce passe en chacun d'eux pendant les répétitions. La compréhension du jeu des personnages.»

La dimension pédagogique du spectacle le destine particulièrement à un public scolaire. Des extraits de la pièce seront présentés dans des écoles francophones en 10e, 11e et 12e année. En outre, sept matinées (à 14h) seront principalement organisées pour les élèves du secondaire.

Philippe DESCAMPS

(1) Les représentations auront lieu à 14h les 27, 28, 29, 30 novembre et les 1er, 4 et 5 décembre ; en soirée à 20h le 30 novembre, le 1er et le 2 décembre. Salle Martial-Caron du Collège universitaire, réservations au 233-0210, poste 350 (billets à 2$ et 5$).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Artistes de chez nous à la bibliothèque

L'exposition de photographies «Artistes de chez nous», préparée par le Centre culturel franco-manitobain, sera présentée au public de Saint-Pierre-Jolys du 27 novembre au 1er décembre.

Les photos seront exposées dans la bibliothèque du village le 27 novembre de 9h à 16h, et du 28 novembre au 1er décembre, de 9h à 17h.

Cette exposition regroupe des photographies de quatre Manitobains : Paul Balcaen, François Blanchette, Maxime Hamonic et Raymond Vrignon. Les tirages sur papier couleur ont été sélectionnés par Gilles Hébert, réalisateur et président du regroupement d'artistes des centres alternatifs du Canada.

Ph.D.


«L'échelle de Paul Balcaen est l'une des photos de Chez-nous exposées à Saint-Pierre-Jolys.

Les Contemporary Dancers au Rendez-vous les 24 et 25 novembre

Questions à Ted Robinson

«Par nature, la danse contemporaine est révolutionnaire»

C'est officiel: Ted Robinson, l'inventif directeur artistique des Contemporary Dancers depuis 1984, quittera la troupe, avec laquelle il travaille depuis 10 ans, à la fin de la saison 1990.

• **Question:** *Pour quelle raison avez-vous décidé de quitter les Contemporary Dancers?*

• **Ted Robinson:** «Pour beaucoup de raisons, la principale étant que je veux me consacrer davantage à la création. Le poste de directeur artistique d'une troupe exige que l'on se consacre à trop de différents domaines».

• **Question:** *Quelle seront vos nouvelles activités?*

• **Ted Robinson:** «Je vais aller travailler à Ottawa avec le Groupe de la place Royale. C'est un endroit où différents chorégraphes peuvent travailler avec des danseurs. Il y a là aussi beaucoup de gens que j'aimerais rencontrer».

• **Question:** *Ne craignez-vous pas que la troupe des Contemporary Dancers perde un peu son identité après votre départ?*

• **Ted Robinson:** «Le public winnipégois a grandi avec nous. Il peut maintenant accepter les spectacles les plus innovateurs. Je crois que ni les danseurs ni le public n'accepteraient un retour à une approche plus traditionnelle. Par nature, la danse contemporaine est en grande partie révolutionnaire».

• **Question:** *Qui sera votre successeur?*

• **Ted Robinson:** «On ne l'a pas encore trouvé. Ce sera peut-être un chorégraphe ou bien plusieurs. Je pense que mon départ donne l'occasion à la troupe de réévaluer ses buts. Il faut mettre en place une troupe pour les années 90».

• **Question:** *Peut-on garantir que le Festival de danse moderne du Canada continuera après votre départ?*

• **Ted Robinson:** «On ne peut jamais être sûr. Cela dépendra de l'envie du public et, bien sûr, de la volonté des responsables de la troupe des Contemporary Dancers».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ



Archives La Liberté

Le directeur artistique des Contemporary Dancers, Ted Robinson, abandonnera Winnipeg en mai 1990 pour aller travailler à Ottawa, sa ville natale.

Qu'arrivera-t-il après le départ du directeur artistique?

L'après Robinson

D-Anne, Jennifer et Tonya. Trois danseuses parmi les 10 artistes qui composent la troupe des Contemporary Dancers. Trois danseuses à l'expérience et aux carrières différentes, mais qui se posent toutes la même question: qu'arrivera-t-il quand Ted ne sera plus là?

D-Anne Kuby, c'est avant tout l'expérience acquise après 10 ans de travail avec les Contemporary Dancers. C'est aussi le regard unique de celle qui partage la vie du directeur artistique de la troupe, Ted Robinson.

Jennifer Dressler a quitté la troupe Montanaro Danse de Montréal il y a quelques semaines pour rejoindre les Contemporary Dancers à Winnipeg. Une décision motivée par son désir de travailler avec une troupe «plus ouverte, qui utilise beaucoup plus l'improvisation et l'émotion».

Tonya Lockyer fait partie des Contemporary Dancers depuis 2 ans. Elle a éprouvé l'envie de travailler avec Ted Robinson dès leur première rencontre professionnelle à Toronto. Elle n'avait que 16 ans. Ses motifs: «L'innovation, les expériences».



photo: Laurent Gimenez

De gauche à droite: D-Anne Kuby, Tonya Lockyer et Jennifer Dressler.

Ted et les Contemporary Dancers

D-Anne Kuby: «Avant son arrivée (en 1984), la troupe était en stagnation depuis une dizaine d'années. Il n'y avait pas de vision claire. Ted a aussi consacré beaucoup de temps à attirer vers la danse un public plus jeune».

Jennifer Dressler: «Il a pris des risques en faisant des choses différentes. Il a changé la façon de travailler et le style des chorégraphies».

Tonya Lockyer: «Il a amené pas mal de gens de Toronto à Winnipeg. Des gens qui voulaient essayer des choses différentes, apprendre de nouveaux mouvements, de nouvelles façon de bouger...»

Tonya Lockyer: «En dehors du Québec, la troupe des Contemporary Dancers est la plus intéressante au Canada, celle qui repousse le plus les frontières de la danse».

Les danseurs et «l'après Ted Robinson»

D-Anne Kuby: «Plusieurs danseurs de la troupe vont sans doute partir à la fin de la saison (fin mai), en même temps que Ted. Moi, je compte rester au moins un an encore, ne serait-ce que pour faciliter la transition».

Tonya Lockyer: «Je me donne un an pour voir ce qui va se passer. S'il y a un retour à un style de danse traditionnel, je pense que je n'aurais pas ma place là...»

Qui va remplacer Ted Robinson?

D-Anne Kuby: «Nous cherchons, mais ça n'est pas facile de trouver quelqu'un. Une des possibilités serait de travailler en alternance avec différents chorégraphes».

«Sous la responsabilité de Ted, les danseurs ont appris à être autonomes et responsables. Il faut songer à une formule qui convienne à une troupe de danse contemporaine pour les années 90».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Du «rock sur table» au Rendez-vous

La troupe des Contemporary Dancers de Winnipeg lance sa nouvelle saison avec un spectacle de danse rock au Rendez-vous (768 Taché), vendredi 24 et samedi 25 novembre à partir de 20h30.

Les bocks de bière risquent fort de valser car une bonne partie du spectacle comprend des numéros de danse sur table.

Les Contemporary Dancers seront accompagnés par un jeune orchestre de Winnipeg baptisé A new Man Celebration. L'orchestre, qui vient de se reformer après un an d'interruption, a créé la musique originale de deux oeuvres précédentes de Ted Robinson: He Called Me His Blind Angel et Nothing Past the Swans.

Les billets, vendus au prix de 8$, sont disponibles au magasin Musiplex, au bureau du Festival du voyageur, au centre d'information des étudiants de l'Université de Winnipeg et au bureau des Contemporary Dancers (Église St. Augustine, 109, rue Pulford. Tél: 452-0229).

Lectures

POUR ADOLESCENTS

Panique dans les Rocheuses, de Madeleine Gaudreault-Labrecque.

Un avion à destination de l'Alberta, transportant des équipes européennes de soccer dévie à cause d'une tempête. C'est là que commence le suspense, car le beau Maurice Nimper, vedette d'une des équipes, a disparu. Le dénouement n'est pas celui que l'on attendait. Excellent livre pour les jeunes.

(Éd. HMH jeunesse, 1988)

SCIENCES APPLIQUÉES

Le guide Eurêka des innovations.

Toutes les dernières découvertes sont présentées dans ce livre. De la bouilloire ultra moderne qui, au lieu de siffler lorsque l'eau bout, distille une douce musique, jusqu'aux papillons Malumbia qui se nourrissent de feuilles de coca et dont les autorités péruviennes veulent se servir dans leur lutte contre les gros trafiquants de drogue.

(Éd. Belfond, 1988)

CUISINE

Recettes de cuisine diététique, de Anne Noel.

Il faut manger pour se faire plaisir, même si l'on tient compte des calories absorbées. En utilisant les nombreuses recettes de ce livre, de simples plats deviennent une fête. Fête des yeux par la couleur, présentation; fête du goût, par les épices utilisées. Les recettes sont agréables à lire et à voir.

(Éd. S.A.E.P., 1989)



Affichange: la guerre des langues.

DROIT

La guerre des langues dans l'affichage, de Jacques Leclerc.

Le conflit des langues dans l'affichage s'est fait sentir au Québec depuis quelques mois déjà. Toutefois, cette question intéresse différents pays qui sont, comme au Canada, confrontés au bilinguisme. Plus de soixante-dix pays ont été minutieusement étudiés, là où l'on parle plus d'une langue, comme l'Afrique du Sud et la Belgique. Dans tous ces pays, c'est la langue officielle qui prédomine.

(Éd. VLB., 1989)

SOINS

Une année dans la vie d'une femme, de M. Jacquet et M. Nobécourt.

Avoir un enfant, cela demande neuf mois à une femme. Ensuite l'allaitement. Tout ce temps, une année, la mère s'y est préparée, mais ce n'est pas sans angoisse, s'il s'agit du premier enfant. Ce livre, écrit par deux mères, répond à toutes les question qu'on peut se poser.

(Éd. A. Michel, 1987)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

• ***«Les Tremblay 3 : Noël en famille»***, la prochaine pièce du Cercle Molière écrite par Claude Dorge et Irène Mahé sera présentée à partir du 9 décembre. Billets en vente dès aujourd'hui au 233-8972.

• ***«Translations»***, une pièce de Brian Friel, mise en scène par George Toles. Les querelles linguistiques et nationales dans l'Irlande du XIXe siècle. Jusqu'au 25 novembre au Black Hole Theatre (University College sur le campus universitaire, 474-9581).

• ***«Lloyd's Prayer»***, de Kevin Kling, la nouvelle comédie du Prairie Theatre Exchange. Du 23 novembre au 10 décembre (942-5483).

• ***«L'éruption spontanée»***, spectacle d'improvisation théâtrale avec toute la gang de Charles Leblanc, le 25 novembre à 21h, au Foyer du CCFM.

EXPOSITIONS

• ***«L'image de la Révolution française»*** et ***«Face à face : la France et l'Angleterre caricaturent la Révolution française et ses lendemains»***, visites guidées en français au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg, le dimanche 26 novembre à 14 heures.

• ***«Noël chez les enfants»***, dessins, peintures et crèches de Noël réalisés par des enfants de 4 à 13 ans. Dans la Galerie I du CCFM, du 23 novembre au 7 janvier.

• ***«Un chemin de la Croix»***, assemblages de photos de Roland Bouchard. Dans la Galerie II du CCFM, du 23 novembre au 7 janvier.

CINÉMA

• ***«36 fillette»***, un film français de Catherine Breillat. L'émancipation et les désillusions d'une adolescente de 14 ans qui découvre l'amour avec un homme de 40 ans dans la cité balnéaire de Biarritz. Au Cinéma 3 (angle Ellice et Sherbrook), du vendredi 24 au jeudi 30, à 19h30 et 21h30.

• ***«The Hunchback of Notre-Dame»***, avec Lon Chaney (1924), d'après le roman de Victor Hugo «Notre-Dame de Paris» (1831). L'illustration sonore de ce film muet sera recréée par l'organiste Lawrence Ritchey, professeur d'orgue à l'Université du Manitoba. A la Cinémathèque, 100, rue Arthur, du 24 au 29 novembre à 20h (billets à 5$ ou 2,50$ pour les membres de la cinémathèque).

• ***«The Mysterians»***, un film de science-fiction japonais. Des hommes en manque d'amour quittent leur planète «Mystroid» avec leurs casques ronds et leurs lunettes foncées pour envahir la terre et voler les femmes. Au cinéma de minuit de la Cinémathèque (100 rue Arthur), les 24 et 25 novembre.



«Art and Soul», grande soirée de jazz au Musée des Beaux-Arts avec notamment le groupe Hotline de Toronto. Trois différentes scènes pour le party jazz de l'année. Le samedi 25 novembre à partir de 20h, billets à 29$, stationnement gratuit à Citypark (786-6641).

ENFANTS

• ***«Séparate development»***, une pièce de Sean Corbett présentée par le Théâtre pour enfants du Manitoba. La vie quotidienne sous le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Recommandé à partir de 13 ans. Jusqu'au 28 novembre au Théâtre pour enfants «Actors'Showcase», 89, rue Princess (947-0394).

CONCERTS



Archives La Liberté

Kelley Fry sur la scène du Foyer le 24 novembre.

• ***Le quatuor à cordes Cambrian*** présente des morceaux de Beethoven, Shostkovitch et Borodin. Avec Elizabeth Lupton Enns et Boyd McKenzie aux violons, Suzanne McKegney à l'alto, Tom Watrous au violoncelle, Linda Paterson et Steven Field aux harpes. Lundi 27 novembre à 20h au centre culturel West End (angle Ellice et Sherbrook), tel. : 775-1055.

• ***Laurent Roy*** au Mârdi jazz du Foyer, au CCFM le 28 novembre.

• ***Gérald Laroche*** est l'artiste invité du Foyer le 30 novembre et le 1er décembre, au CCFM.

• ***«The Muddy River Stringers»*** de Selkirk, au centre culturel West End, mardi 28 à 20h (452-5496).

• ***«Requiem de la guerre»***, de Benjamin Britten, par l'Orchestre symphonique, le Choeur philharmonique de Winnipeg et le Choeur Mennonite. Plus de 500 participants sur la scène de la salle du centenaire pour commémorer le 50e anniversaire du début de la seconde guerre mondiale. Avec les solistes : Heather Thomson, soprano ; Glyn Evan, ténor et David Watson, baryton. Samedi 25 novembre à 20h et dimanche 26 novembre à 14h, salle du centenaire (billets de 9$ à 18$, 943-2900).

• ***«Pierrot lunaire»***, de Scoenberg, sous la direction du chef d'orchestre new-yorkais Robert Black, dans le cadre des concerts Inter Alia du Musée des Beaux-Arts, avec la chanteuse soprano Karen Jensen. Également au programme, «Les larmes de Polichinelle de Jim Hiscott, et des exercices de clarinette «The First Sea». Mardi 28 décembre à 20h, Musée des Beaux-Arts.

• ***Les «Musically Speaking No 3»*** explorent des voies musicales autrichiennes. L'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Bramwell Tovey interprétera deux morceaux de Mozart : l'ouverture de l'opéra Don Giovanni et le concerto pour flûte et harpe en do majeur ; et présentera des morceaux de la famille Strauss, notamment la valse du Danube bleu. Vendredi 1er décembre à 20h, salle du centenaire.

Une sélection de Philippe DESCAMPS

SAINT-BONIFACE

Des vêtements pour les bébés

Les groupes pro-vie de la Cathédrale, du Précieux-Sang et des Saints-Martyrs ramasseront «les fruits du projet tricot», lancé en octobre, aux messes des 9 et 10 décembre.

Il s'agissait de tricoter ou crocheter toutes sortes de vêtements pour des enfants de moins de deux ans. Les personnes qui ne tricotent pas sont invitées à donner des couches non jetables, du linge ou tout article pouvant servir à un bébé. Des dons d'argent sont aussi acceptés.

Les vêtements récoltés seront distribués à des organisations comme la Clinique Youville, Crisis Pregnancy, Pregancy Distress, Villa Rosa.

WINNIPEG

Les activités au Musée

Des objets flottants pourront être observés au Manitoba Children's Museum (109, avenue Pacific) les 25, 26, 28 et 30 novembre.

Les jeunes sont invités à fabriquer des «mobiles de l'espace» dans la salle à usages multiples.

Les détails: Michelle Beaudry ou Catherine Dumouchel au 949-0005.

DE SALABERRY

Saint-Pierre attend son hôpital

Cette année, la province ne construira pas de nouveaux édifices de santé dans des localités francophones. Ce qui n'inquiète pas encore les responsables du Centre médico-social de Salaberry à Saint-Pierre-Jolys.

André Rémillard, l'administrateur du Centre médico-social, n'attendait pas que le ministre de la Santé approuve dès l'exercice financier 89-90 les plans pour la construction d'un nouvel hôpital à Saint-Pierre-Jolys.

Par contre, si les plans pour un nouvel édifice de 14 lits et de 6 lits supplémentaires pour le Repos Jolys ne figuraient pas sur la liste 1990-91, les responsables seraient alors «très désappointés», assure André Rémillard.

La construction d'un nouvel hôpital à Saint-Pierre-Jolys pour remplacer l'actuel édifice vétuste de 16 lits est espérée depuis maintenant plusieurs années. L'hôpital a un taux d'occupation de 75%.

Au début de la semaine, le ministre de la Santé a annoncé la mise en chantier de 28 projets qui coûteront au total près de 250 millions (96 millions l'année précédente).

B.B.



Archives La Liberté.

André Rémillard

MARCHAND

Une soirée de retrouvailles le 2 décembre

Parties de cartes, bingo, des tirages et des jeux pour toute la famille. Voilà ce qui est prévu pour la soirée rencontre qui aura lieu le samedi 2 décembre à la Salle communautaire de Marchand.

La soirée a deux objectifs, souligne Antonin «Tony» Duhamel, président des syndics de la paroisse de Saint-Jean-Marie-Vianey de Marchand: renouer les liens entre anciens et actuels paroissiens; prélever des fonds pour la paroisse.

Des musiciens locaux assureront le chant et la musique à cette soirée qui débutera à 19h30. Le frère Ronald Hochman organisera les jeux et divertissements pour les jeunes. La salle peut contenir 200 personnes.

L.C.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Demi-succès pour la soirée-gala

Avec près de 150 participants et un bénéfice net d'environ 3 200$, le souper-gala qui s'est déroulé à Saint-Jean-Baptiste le 18 novembre n'est pas parvenu à renouveler l'exploit de l'an dernier.

Un profit record de plus de 5 500$ avait en effet été récolté en 1988. Donald Fillion, l'un des organisateurs du souper-gala, préfère cependant parler de demi-succès plutôt que de demi-échec. «C'est toujours 3 200$ de gagné!», s'exclame-t-il.

Cette somme doit servir à alléger la dette de 24 000$ qui reste à acquitter après la construction du nouveau curling qui a ouvert ses portes il y a un an (le coût total des travaux était de 350 000$).

D'autres activités seront prochainement organisées à Saint-Jean-Baptiste pour recueillir des fonds supplémentaires: bonspiels, soirée du jour de l'an, carnaval d'hiver en février, etc.

L.G.

Le Journal des jeunes

Volume 1, no 6, Saint-Boniface (Manitoba),
du 24 novembre au 7 décembre 1989

Editorial

La révolution pacifique

D'habitude, les révolutions, ça se fait plutôt avec des coups de fusil et de canon. Mais depuis quelques semaines, le monde entier est en train de vivre une révolution qui ne fait couler que des larmes de joie.

La décision du gouvernement d'Allemagne de l'Est de laisser librement sortir les habitants du pays est une vraie révolution parce qu'elle met fin à un ordre des choses qui duraient depuis 44 ans.

Lorqu'ils ont gagné la Seconde guerre mondiale contre les Allemands en 1945, les Américains et les Soviétiques étaient tellement puissants qu'ils ont décidé de redessiner la carte du monde à leur façon.

A la conférence de Yalta, en 1945, ils se sont mis d'accord pour séparer le monde en deux blocs. A l'Est, un bloc communiste avec l'Union soviétique; à l'ouest, un bloc capitaliste avec les États-Unis.

La frontière symbolique entre ces deux blocs a été fixée entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest. Depuis quelques semaines, cette frontière n'existe plus. Une sacrée révolution, non?

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté



Deux Berlinois prennent leur petit-déjeuner assis sur le mur de Berlin. Photo: Presse canadienne

L'Allemagne en fête

Pour la première fois depuis 40 ans, des millions d'Allemands de l'Est ont pu se rendre librement en Allemagne de l'Ouest ces dernières semaines.

Berlin et son mur

L'Allemagne est divisée en deux pays depuis 1949. Avant cette date, il n'y avait qu'une seule Allemagne. Après la Seconde guerre mondiale, en 1945, les pays victorieux (les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France) ont décidé d'occuper et de diriger ensemble l'Allemagne.

Quatre ans plus tard, en 1949, il ont décidé de diviser l'Allemagne en deux pays. D'un côté l'Allemagne de l'Ouest, un pays capitaliste ami des États-Unis; de l'autre l'Allemagne de l'Est, un pays communiste ami de l'Union soviétique.

Comme la capitale de l'ancienne Allemagne, Berlin, se trouvait en Allemagne de l'Est, on a décidé de la couper elle aussi en deux. D'un côté Berlin-Est, la capitale de l'Allemagne de l'Est; de l'autre Berlin-Ouest, une ville capitaliste surveillée par les Américains, les Français et les Britanniques.

Mais les habitants de Berlin-Est ont commencé à s'enfuir du côté ouest parce qu'ils préféraient vivre dans un pays non communiste. C'est pour enpêcher ces fuites que le gouvernement est-allemand a construit en 1961 un long mur de 3 mètres 50 de hauteur.



Carte: Gilbert Painchaud

Le gouvernement d'Allemagne de l'Est a en effet décidé d'accorder automatiquement des visas (des autorisations pour voyager à l'étranger) à tous les habitants qui en font la demande. Plus de 10 millions de visas ont déjà été accordés (environ 17 millions de personnes vivent en Allemagne de l'Est).

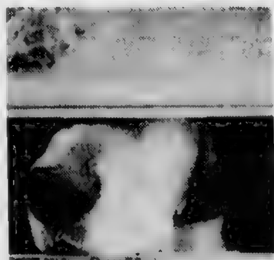
Avant ça, très peu d'Allemands de l'Est avaient le droit de voyager à l'étranger. Le gouvernement avait peur qu'ils en profitent pour s'échapper et qu'ils ne reviennent pas dans leur pays.

Le gouvernement est-allemand a aussi décidé d'ouvrir le mur de Berlin. Depuis 1961, ce mur empêchait les habitants de Berlin-Est d'aller de l'autre côté, à Berlin-Ouest. Il y a quelques jours, on a percé des trous dans le mur et on va sûrement le démolir complètement dans les semaines qui viennent.

EN BREF

Bangladesh

La chasse aux chiens



Le gouvernement du Bangladesh, un pays situé en Asie, a entrepris de tuer le plus de chiens possible à Dhaka, la capitale du pays. Le gouvernement a pris cette décision parce qu'il y a trop de chiens abandonnés (plus de 70 000) et qu'ils attaquent les gens dans la rue. Environ 30 chiens sont tués chaque jour.

URSS

Les frontières s'ouvrent

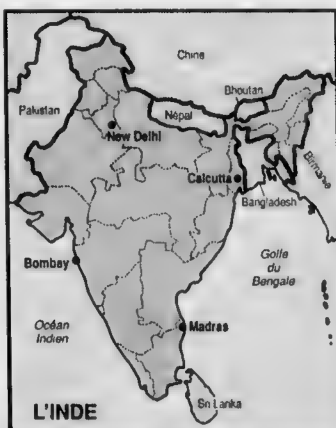
Le gouvernement soviétique pense qu'au moins 6 millions de personnes vont profiter d'une nouvelle loi qui leur permettra de voyager à l'étranger ou de quitter le pays dès l'année prochaine. Jusqu'à présent, il était pratiquement impossible de quitter l'Union soviétique.

Trois jours d'élection en Inde



Des élections législatives (le peuple choisit ses députés) ont lieu depuis le 22 novembre en Inde, un grand pays de 800 millions d'habitants situé en Asie.

Depuis que l'Inde est devenue indépendante en 1947 (avant, le pays appartenait à la Grande-Bretagne), c'est pratiquement toujours le même parti politique qui est au pouvoir. Il s'agit du parti du Congrès. Son chef actuel, Rajiv Gandhi, est le premier ministre de l'Inde depuis 1984.



Carte: Gilbert Painchaud

Tous les Indiens âgés de plus de 18 ans ont le droit de voter. Il existe aussi plusieurs partis politiques. L'Inde est donc une démocratie parlementaire, comme le Canada.

80% des Indiens sont de religion hindou. Il y a aussi 11% de musulmans (près de 90 millions de personnes) et des millions de chrétiens et de sikhs. L'Inde compte 16 langues officielles, y compris l'anglais.

La plus haute tour du monde

Une entreprise de construction japonaise a proposé de construire à Tokyo, la capitale du Japon, l'immeuble de bureaux le plus haut du monde. Il mesurerait plus de 2 kilomètres de hauteur et aurait 500 étages. Il faudrait 25 ans pour le construire. A l'heure actuelle, l'immeuble de bureaux le plus haut du monde est la tour Sears de Chicago, aux États-Unis (110 étages et 443 mètres de hauteur).

Le Salvador en guerre civile



Photo: Presse canadienne

Des soldats salvadoriens en patrouille.

Une violente guerre civile a éclaté au Salvador, un petit pays de l'Amérique centrale. En quelques jours, des centaines de personnes ont été tuées.

On parle de guerre civile quand deux parties de la population d'un même pays se battent l'une contre l'autre. Au Salvador, c'est un groupe de révolutionnaires, le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui se bat contre l'armée salvadorienne et le gouvernement du pays dirigé par le président de la République, Alfredo Cristiani.

En fait, la guerre civile au Salvador existe depuis déjà au moins 10 ans. Le FMLN voudrait prendre le pouvoir pour distribuer la terre aux pauvres.

De leur côté, l'armée et le gouvernement veulent conserver le système tel qu'il est et protéger les intérêts des grosses familles de propriétaires.



L'Amérique Centrale

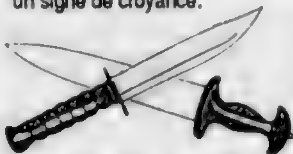
Carte: Gilbert Painchaud

EN BREF

Ontario

Pas de poignard à l'école

Au moins deux enseignants sikhs ont été renvoyés et un étudiant expulsé d'une école en Ontario, une province de l'est du Canada, parce qu'ils refusaient d'enlever leur «kirpan», un poignard (un couteau) qu'ils portent accroché à leur taille. Dans la religion des sikhs, qui sont originaires de l'Inde, le port du kirpan et du turban (autour de la tête) est un signe de croyance.



Les poignards au vestiaire!

Canada

L'illetrisme frappe fort

D'après une étude récente, le pourcentage de francophones illettrés (les gens qui ont du mal à lire et à écrire) est deux fois plus élevé chez les francophones que chez les anglophones. 30% des francophones et 14,7% des anglophones au Canada seraient illettrés.

2 espions à Winnipeg



Deux Winnipégois affirment avoir été manipulés par l'ambassade d'Afrique du Sud à Ottawa pour faire de l'espionnage au profit de ce pays.

Comme la plupart des pays du monde, le gouvernement sud-africain a une ambassade au Canada, c'est-à-dire un organisme qui le représente dans notre pays. Toutes les ambassades étrangères au Canada sont situées dans la capitale, Ottawa.

Les deux Winnipégois, Geoff Shaw et Ihor Wichacz, affirment que l'ambassade d'Afrique du Sud leur a demandé d'envoyer aux journaux canadiens des lettres favorables au gouvernement sud-africain.

On leur aurait aussi demandé de faire parvenir à l'ambassade des informations sur les groupes manitobains qui dénoncent le fait que les Noirs n'ont pas le droit de voter en Afrique du Sud, bien qu'ils forment la majorité de la population (c'est le système de l'apartheid).

Quand ils se sont rendus compte qu'ils étaient manipulés par l'ambassade sud-africaine, les deux espions involontaires ont prévenu le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Un mystère spatial au Manitoba

Plusieurs personnes ont vu un OVNI (objet volant non identifié) pendant plusieurs minutes dans le ciel du Manitoba le soir du 15 novembre.

Les OVNIS sont des objets qui apparaissent parfois dans le ciel, se déplacent, puis disparaissent sans qu'on sache vraiment de quoi il s'agissait.

Dans le cas du Manitoba, l'OVNI était très gros et très brillant. On pense qu'il s'agissait d'un objet quelconque venu de l'espace, par exemple une météorite (un gros bout d'étoile) ou un morceau de satellite qui aurait brûlé au contact de l'atmosphère terrestre.

Mort d'un nageur

Le Canadien Victor Davis, ancien champion olympique de natation, est mort le 13 novembre, deux jours après avoir été heurté par une voiture. Il était âgé de 25 ans.



Photo: Presse canadienne

Le champion de natation Victor Davis.

Victor Davis sortait d'un bar de Sainte-Anne-de-Bellevue, au Québec, en compagnie de sa fiancée et d'une amie, lorsqu'il a été frappé par une voiture qui l'a projeté en l'air et l'a envoyé tête la première contre un véhicule en stationnement.

Les médecins n'ont pas pu le sauver parce que ses blessures à la tête étaient trop graves.

Victor Davis était un nageur très connu au Canada. Aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1984, il avait gagné la médaille d'or (1ère place) pour le 200 mètres brasse et la médaille d'argent (2e place) pour le 100 mètres brasse.

A votre avis

Les Indiens du Canada: un débat passionné!

Notre dossier sur les Indiens du Canada *(Le Journal des jeunes du 27 octobre)* vous a tellement intéressés que nous n'avons pas assez de place pour publier toutes les lettres reçues.

La question posée *(«Que faudrait-il faire pour que les Indiens du Canada soient moins pauvres et se sentent mieux dans ce pays?»)* a suscité des réponses très diverses.

On retrouve cependant 3 grandes tendances: ceux qui pensent qu'il faut donner une partie du territoire canadien aux Indiens; ceux qui voudraient qu'on les aide à se développer économiquement; et enfin ceux qui pensent que pour vivre heureux, les Indiens doivent abandonner leurs traditions et s'intégrer dans la société des Blancs.

Merci à tous les lecteurs qui nous ont envoyé des réponses. Voici les noms de ceux dont nous n'avons pas pu publier la lettre.

École Brock-Corydon: Christine Langtry, Jason Crook, Booker Reid, Erica Prince, Rosslynn Miller, Michelle Gaboury, Shauna Pascoe, Micael Evanes, Johanna Riley et Jan Vitug.

École Précieux-Sang: Marc St-Pierre, Rachelle Martel, Marc Fontaine, Raymond Guilleminot, Isabelle Poulin, Jérémie Brunel, Annick Brémault et Jérôme Munz.

École Lagimodière: Rémi Gagnon, Marie Grossman, Philippe Simard, Kathy Chartrand et Daniel Carrière.

Leur terre à eux

Je pense que les Indiens du Canada devraient avoir leur propre terre. Par exemple je pense qu'une partie des territoires du Nord-Ouest serait convenable et répondrait à tous leurs besoins, car il ne faut pas oublier que le Canada était le leur avant le nôtre.

Joël Arbez
École Lagimodière
Lorette

Pas une petite réserve

Si les Indiens sont prêts à recevoir du terrain, le gouvernement pourrait leur en donner un morceau de terre assez grand pour faire leur vie personnelle, pas une petite réserve. Ceux qui ne veulent pas peuvent rester dans les villes et vivre avec nous les Blancs.

Marc Gobeil
École Lagimodière
Lorette

On peut être amis

Je pense qu'on devrait laisser les Indiens avoir leur propre territoire où ils veulent, parce qu'ils ne sont pas mauvais et on peut être des amis avec les Indiens. Tout le Canada peut décider où ils peuvent rester et il ne va pas y avoir d'argument.

Nikki Tapp
École Brock-Corydon
Winnipeg

Qu'ils puissent vivre comme leurs pères

Moi, je pense que nous devons donner aux Autochtones une partie des territoires du Nord-Ouest pour qu'ils puissent vivre comme leurs pères. Faire la chasse, pêcher, être nomades...

Je voix que ça aiderait les deux, les Amérindiens et les Canadiens. Si ça se faisait au Canada, il y aurait plus de paix au monde de ce bon pays.

René Gougeon
École Lagimodière
Lorette



Leur propre gouvernement

Si j'étais au pouvoir, je rendrais les Indiens moins pauvres en leur accordant une grande réserve. Les Indiens décideraient de construire ce qu'ils veulent. Ceci éliminerait le chômage. Les Indiens décideront leurs plans de bâtisses. Après que tout cela sera fondé, ils formeraient leur propre gouvernement.

Serge Arpin
Matthieu Kaminsky
École Précieux-Sang
Saint-Boniface

Apprendre des Indiens

Je crois que pour aider les Indiens à se sentir mieux au Canada, nous devrions donner aux Indiens une éducation qui parte de leur culture à eux. Je crois que si on laissait les Indiens vivre avec leurs coutumes et culture ils seraient beaucoup plus heureux et se sentiraient plus confortables au Canada. Je crois aussi que si on faisait ceci on apprendrait beaucoup de la culture Indienne.

Christine Manaigre
École Lagimodière
Lorette

Ils peuvent nous enseigner

Peut-être on peut encourager les Indiens à poursuivre leur éducation. Peut-être ils peuvent nous enseigner comment mieux partager et comment mieux utiliser la nature.

Alison Froese
École Brock-Corydon
Winnipeg



Être plus tolérants

Il faudrait offrir des cours sur la réserve même. Exemple: un programme de leadership sur les métiers, comment dépenser leur argent, etc. Les autres cultures, tels les Noirs, les Blancs, les Jaunes, devraient être moins préjugés et plus tolérants envers les Indiens.

Pour corriger le problème de la pauvreté, le gouvernement pourrait leur donner un octroi pour qu'ils puissent avoir une meilleure vie sur leur réserve où il peuvent continuer leur vie traditionnelle.

Johanne Beaudry
Joël Gobeil
École Précieux-Sang
Saint-Boniface

Créer des opportunités d'emploi

Premièrement, il faut donner aux Indiens la possibilité d'avoir une éducation ou l'entraînement dans plusieurs domaines d'emploi.

Il faut aussi créer les opportunités d'emploi. Dès qu'ils ont leurs propres salaires, ils peuvent améliorer leur style de vie.

Karin Hammerback
École Brock-Corydon
Winnipeg

Comme tous les autres Canadiens

Je pense que le gouvernement doit leur donner assez d'argent et leur expliquer comment le dépenser. Ils devraient partir des petits magasins et construire une «belle réserve».

Ceci leur donnerait du travail et leur ferait comprendre la vie au Canada. Les Amérindiens se sentiraient comme tous les autres Canadiens.

Chantal Laramée
Danny Bisson
École Précieux-Sang
Saint-Boniface

Ils ne sont pas différents

Je pense que les Indiens sont comme les autres. Pourquoi, si tu as un magasin et que tu as un Indien qui vient demander un emploi, pourquoi ne pas lui en donner un? Les Indiens ne sont pas bien traités, parce que les gens pensent qu'ils sont différents. Ils ne le sont pas! Je pense que les Indiens devraient habiter comme les Blancs. Ils ont juste des coutumes différentes.

Margo McPherson
École Brock-Croydon
Winnipeg

Oublier le passé

Je crois que les Indiens se sentiront mieux à l'aise au Canada s'ils se mêlent plus avec la foule de citoyens Canadiens. Ils devront participer à plus d'activités comprenant la culture canadienne et non pas la culture indienne. Afin qu'ils ne soient pas si pauvres, ils devraient oublier le passé et penser à la vie moderne qui est la technologie et le travail.

Chantal Lacroix
École Lagimodière
Lorette

Les traiter en égaux

Premièrement il faudrait arrêter de préjuger les Amérindiens et les traiter en égaux. Au lieu de les placer sur des réserves pour s'en débarrasser et tout leur donner (ex.: argent, nourriture, etc.) laissez-les vivre parmi nous et donnez leur autant de chance à l'emploi que nous. S'il y avait une loi contre le racisme, je vous assure que les Amérindiens seraient aussi bien établis que nous.

Bobbie-Jo Leclair
École Lagimodière
Lorette

Travailler comme les Blancs

A mon avis les Indiens ne devraient pas vivre comme des premiers Indiens. Ils peuvent vivre comme les hommes d'aujourd'hui. S'ils vivaient comme avant, ils ne pourraient pas chasser le bison et ils ne pourraient pas vivre dans les tipis parce qu'il fait trop froid en hiver. S'ils vivaient comme l'homme d'aujourd'hui, peut-être qu'ils pourraient travailler comme les Blancs.

Greg Phillips
École Brock-Corydon



Moins de préjugés

Je pense que les personnes blanches devraient être moins préjugées. Ils devraient laisser les Indiens s'intégrer plus avec nous. Mais les Indiens eux aussi doivent abandonner leurs traditions. Et avec ça je pense on peut avoir une vie moins pénible et moins pauvre.

Matthew Klazyk
École Lagimodière
Lorette

Tout le monde peut aider

D'après moi, nous pouvons les aider en leur donnant une éducation.

Plusieurs Indiens sont habitués à avoir une vie traditionnelle et ils n'ont pas l'éducation pour trouver un emploi dans les grandes villes.

Tout le monde peut les aider en faisant sa part pour que les Indiens puissent vivre dans ce monde.

Jocelyne Dupuis
École Lagimodière
Lorette

La page détente

Sonnez la cloche!

Quelle corde devez-vous tirer pour faire sonner la cloche?



Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

Concours

Un poème de fruits et de légumes

Voici un poème ridicule qui a un gros trou. Lisez-le et choisissez parmi les fruits et les légumes au bas de la page pour continuer le poème. Comme vous le voyez, plus c'est bizarre, mieux c'est!

Une fois le poème terminé, envoyez-le nous à l'adresse suivante: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3G9.

Nous publierons les plus réussis dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

«Qui a peur de son ombre?», demande le concombre.
«Je ne suis pas très brave!», grelotte la betterave.
«Regarde sous ton lit!», propose le radis.
«Mets-toi à quatre pattes!», suggère la tomate.
«Es-tu une souris ou un homme?», demande la pomme.
«Je m'appelle Henri!», déclare le céleri.
«Je n'aime pas les lits d'eau!», déclare le melon d'eau.
«Si tu me mouilles...», menace la citrouille.
«Lâche pas la tomate!», déclare la patate.
«Je la tiens par la peau?», demande le haricot.

______
______
______
______
______

«Vous êtes tous fous!», finit le chou.

la laitue	**la pêche**	**le brocoli**
la cerise	**l'orange**	**la fraise**
le pois	**l'asperge**	**le navet**
la prune	**la framboise**	**la poire**

Géo-quiz

1. Brooklyn est à New York, mais aussi:

❑ au Québec
❑ en Ontario
❑ à l'île du Prince-Édouard

2. Paris est en France, mais aussi:

❑ au Québec
❑ en Ontario
❑ à l'île du Prince-Édouard

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie









Novembre 1989

Réponses

Sonnez la cloche!

Réponse:2

Géo-quiz

1 Ile du Prince-Édouard. 2 Ontario.

SAINT-BONIFACE

Réunion annuelle du Service de conseillers

Le Service de conseillers, dirigé par le Clerc de Saint-Viateur Gilles Beaudry, tiendra sa réunion annuelle mardi 5 décembre au 210, rue Masson à 19h30.

On se souvient que le seul endroit qui offre un service professionnel de counselling en français pourrait encourir un déficit avoisinant 80 000$ d'ici juin 1990 (Budget total: environ 225 000$). Motif: le Centre n'exige pas un prix fixe élevé pour les sessions de thérapie.

Récemment, à deux reprises, le gouvernement provincial a refusé une aide financière pour l'exercice financier 89-90. Le Centre de conseillers compte donc sur l'appui de la communauté tout en continuant à revendiquer une assistance gouvernementale.

Le président du conseil d'administration, Roger Robidoux, précise: «On sent déjà le support de la communauté. On a déjà reçu des dons totalisant 5 000$. C'est la première fois qu'on organise une réunion annuelle aussi élaborée. On espère entre 50 et 100 personnes. On veut continuer à mieux se faire connaître».

Lors de la réunion annuelle, une campagne de prélèvement de fonds sera officiellement lancée. Objectif: 60 000$.

B.B.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le Village s'affiche

Le conseil municipal a décidé de placer une enseigne sur le fronton des bureaux du village.

L'enseigne de 60 cm par 5 m portera la mention «Village de/of Saint-Pierre-Jolys ; incorporé 1945». Il devrait coûter au village entre 1 500 et 2 000$.

Ph.D.

Le beaujolais nouveau a fait le plein

Il n'y a plus de doute. La réputation du Festival du beaujolais nouveau, organisé par le Centre culturel franco-manitobain depuis 1986, est acquise.

Côté vente des billets, l'objectif a été atteint. Tous les billets (350) ont été vendus. «L'an prochain, lorsque le gymnase sera rénové, on va viser 400 personnes», explique Maria Chaput, directrice générale du CCFM depuis 1984. «Mais ce sera le maximum. Sinon, tout le monde serait coincé comme des sardines».

Côté profits, ils équivaudront à la moitié de ceux de l'an dernier (4 000$). «Le vin était plus dispendieux cette année. On a mis plus d'argent dans la nourriture. Et le prix des billets achetés avant la fin octobre était le même que l'an dernier», explique la directrice générale.

«Ça vaut tout de même la peine, surtout du côté des contacts et des relations publiques. Le Festival du beaujolais nouveau apporte une clientèle différente au Centre».

Une trentaine de bénévoles ont été impliqués dans l'organisation du 4e Festival du beaujolais nouveau.

L.C.

SAINT-CLAUDE

La Gendarmerie plus chère?

Les villages de moins de 750 résidants, comme Saint-Claude, risquent de devoir payer beaucoup plus cher les services de la Gendarmerie royale l'année prochaine.

Le village de Saint-Claude a reçu un rapport du gouvernement provincial recommandant que les villages de moins de 750 résidants acquittent désormais une somme représentant environ 5$ par résidant pour financer les services de la Gendarmerie royale.

Jusqu'à présent, ces villages payaient une somme relativement minime. A Saint-Claude, par exemple, où vivent 610 personnes, la somme s'élève à environ 750$. La nouvelle disposition obligerait le village à débourser plus de 3 000$, ce qui ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur le montant des taxes foncières.

Simone Dupasquier, secrétaire-trésorière du village de Saint-Claude, souligne que le nouveau système, s'il est adopté, n'entrera pas en vigueur avant l'année prochaine. Tous les villages de moins de 750 résidants de la province seraient évidemment concernés.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Préparer Noël pour relancer le couple

Le Comité de relance du couple et Gilles Beaudry invitent les familles à une rencontre «mini-relance», le dimanche 26 novembre.

La journée sur le thème «fêtons Noël en famille» commencera autour d'un déjeuner aux crêpes à la paroisse Saint-Martyrs à 11h30. Les débats se poursuivront dans le sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface.

Pour tout renseignement : Doris Talbot à Winnipeg, 255-9390 ou Suzanne Ritchot à Sainte-Anne-des-Chênes, (1) 422-8043.

Ph.D.

CN INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1988

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

CN Rail
Immobilisations réelles—1988*
(en millions de dollars)

	Ouest	Secteur céréalier
Matériel de traction	18,2	4,5
Autre matériel roulant	5,5	0,4
Installations fixes	122,7	43,6
Autres installations	28,1	7,3
Installations de manutention	1,4	0,7
Recherche-développement	0,2	0,1
Immobilisations sur lignes CN	176,2	56,8

*Comprend les immobilisations dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies. Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL DE TRACTION

Amorcé en 1980, le projet d'installation de dispositifs d'hyper-adhérence dans les locomotives s'est poursuivi par l'adjonction de six nouveaux dispositifs aux 344 déjà en place. Le dispositif d'hyperadhérence, comme son nom l'indique, accroît d'environ 15 pour cent l'adhérence des roues de locomotives aux rails, d'où la nécessité d'un moins grand nombre d'engins de traction par convoi et une plus grande efficience. Ces locomotives servent notamment au transport des marchandises lourdes telles que le charbon, le soufre, la potasse et les céréales. En outre, 15 locomotives légères à six essieux destinées aux transports céréaliers ont été remises à neuf et en service en 1988.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1988, 331 wagons couverts ont été convertis en wagons céréaliers à un coût de 18 200 $ chacun, contre 302 en 1989. Le CN a également réparé en ateliers environ 500 wagons-trémies en aluminium, et sablé et repeint 500 wagons-trémies couverts en acier dans ses nouvelles installations de Transcona.

INSTALLATION FIXES

Plus de 200 millions de dollars ont été consacrés à des améliorations aux installations fixes dans tout le réseau, dont plus de 60 % dans l'Ouest. De ce montant, les paiements en argent et en matériel consentis par l'État relativement aux travaux effectués dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies ont été de 15,4 millions de dollars. En 1988, on a procédé à la pose de 265 milles de rails neufs, de 1,4 million de traverses neuves en bois ou en béton et de 1,6 million de verges cubes de ballast, ainsi qu'à la remise en état ou au remplacement de 96 ponts. Environ 7,2 millions de dollars ont servi à l'amélioration des systèmes de détection des boîtes chaudes, tandis que d'importants investissements étaient consacrés aux systèmes de signalisation intermédiaire dans la subdivision d'Edson, investissements qui devraient permettre d'accroître sensiblement l'efficacité de l'exploitation ferroviaire.

AUTRES INSTALLATIONS

Le CN a investi près de 50 millions de dollars dans d'autres installations au pays, dont presque 30 millions dans l'Ouest. Les travaux d'expansion du triage Thornton se sont poursuivis et devraient prendre fin début 1989. Plus de 4,5 millions ont été investis dans l'atelier de Transcona, notamment dans l'amélioration des ateliers de la traction. En 1988, les laboratoires d'analyse des huiles de graissage dans l'Ouest ont aussi été revalorisés. Par ailleurs, on a acheté vingt ordinateurs portatifs, d'une valeur globale de 236 000 $, pour accélérer l'inspection du matériel remorqué au triage Calder.

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

En 1988, un certain nombre d'investissements à long terme ont été faits en vue d'accroître l'efficacité des installations de chargement et de déchargement des céréales. Ainsi, environ 1 million de dollars a servi à hausser la capacité des embranchements desservant les silos agricoles de 16 localités et à améliorer les installations ferroviaires terminales à Thunder Bay et à Melville.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Les investissements du CN en matière de recherche-développement ont principalement porté sur deux programmes : le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) et le Programme d'automatisation des triages (PAT), qui ont reçu respectivement, en 1988, presque un demi-million de dollars, pour l'essai du SAMT dans la région des Grands-Lacs, et plus de 1 million de dollars. En outre, environ 275 000 $ ont été investis dans le Centre de recherche technique.

DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN

Ce sommaire est publié conformément aux exigences de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), article 29(1)c). Il énumère les dépenses encourues par le CN au cours de l'année civile 1987 pour l'entretien du CN tributaires du transport des céréales.

TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	16,529,648$
Rail et autre fournitures	682,100$
Traverses	1,627,981$
Ballast	1,263,523$
Soudage, meulage et mesure	402,492$
Ponts, chevalets et ponceaux	1,498,355$
Immeubles	226,113$
Enlèvement de la neige	1,942,901$
Divers	2,097,200$
TOTAL	26,270,313$

octobre 1989

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PROJETS D'INVESTISSEMENT—1988 ET 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, décrit les projets d'investissement de CN Rail pour les années 1989 et 1990.

Les projets d'investissement de CN Rail font partie intégrante des stratégies commerciales du CN. En raison de facteurs commerciaux extérieurs, de l'actuel contexte de déréglementation des transports et de la dette élevée du CN, ce dernier veille à ne mettre en oeuvre que les projets de la plus haute priorité.

Une grande partie des investissements du CN liés au secteur céréalier sont partagés par d'autres secteurs de l'exploitation. Les voies principales, les triages, le matériel de traction, le matériel informatique et le matériel de travaux sont des exemples d'immobilisations servant à tous les types de transport. Seuls les «embranchements tributaires du transport du grain», certains wagons et certaines voies terminales sont affectés, au CN, exclusivement au transport des céréales. Aussi, pour déterminer la part des investissements qui revient au transport céréalier faut-il effectuer de nombreux partages proportionnels et statistiques.

Le budget de 1990 n'a pas encore été arrêté. Cependant, le plan d'entreprise du CN, approuvé fin 1988, indique que les dépenses en immobilisations de 1990 seront légèrement supérieures aux prévisions budgétaires de 1989.

INSTALLATIONS FIXES

Le budget établi pour l'Ouest prévoit plus de 18 millions de dollars pour la pose de plus de 70 milles de rails neufs, auxquels s'ajouteront 14 milles de rails de remploi. Des crédits dépassant 23 millions de dollars seront affectés à la pose de plus de 557 000 traverses en bois et de 123 000 traverses en béton. En 1989, le CN compte mettre en place environ 1,1 million de verges cubes de ballast, et acheter 9 engins d'entretien de la voie et 49 véhicules de travaux. On prévoit que les immobilisations dans les installations fixes atteindront quelque 102.6 millions de dollars.

TRIAGES ET AUTRES INSTALLATIONS

La somme de 12.1 millions de dollars sera consacrée à l'amélioration des installations terminales du triage d'Edmonton et à celles du triage Thornton à Vancouver De plus, 3,9 millions seront engagés dans le réaménagement des voies desservant les silos pour permettre la circulation de locomotives à plus lourde charge par essieu et accroître l'efficacité des manutentions céréalières. Le CN compte mener à bien, en 1989, au coût de 2,5 millions de dollars, le projet de signalisation intermédiaire sur le tronçon qui sépare Edmonton de Galloway, plus à l'ouest, où la densité du trafic est très élevée.

La rénovation des ateliers de réparation du matériel roulant à Transcona (Winnipeg) se poursuivra en 1989: 2,1 millions de dollars seront consacrés aux installations d'essai en charge et 1,4 million aux installations de révision des locomotives. À Thunder Bay, c'est 1,1 million de dollars qui sera engagé dans un atelier de réparation intégré.

En 1989, le CN continuera d'installer des systèmes d'information dans les trains, au coût de 1,7 million de dollars, notamment des détecteurs de boîtes chaudes, de roues chaudes et de pièces traînantes. Environ 0,8 million de dollars sera consacré aux installations radio et 1 million aux systèmes de régulation assistée par ordinateur.

INSTALLATIONS DE MANUTENTION

En 1989, les voies industrielles céréalières feront l'objet d'investissements dans 14 localités. Le CN compte ainsi améliorer le réseau en accroissant la capacité des voies et des silos actuels en certains points à trafic élevé.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

L'instauration du Système d'automatisation de la marche des trains sur le tronçon de Red Pass à Prince George se poursuivra et 1 million de dollars sera consacré à la mise au point d'une plate-forme qui accueillera à l'essai cette nouvelle technique.

CONCLUSION

Le budget des immobilisations de CN Rail pour 1989 se chiffre dans l'ensemble à 410 millions de dollars, exception faite des locomotives et des wagons qui sont financés par des procédés sans effet sur le bilan. Ne sont pas comprises non plus les subventions de l'État pour 1989 en vertu du Programme de revalorisation des lignes secondaires. Les immobilisations engagées en réalité dépendront des propositions définitives, des conditions économiques et des besoins qui se manifesteront.

Le CN compte bien remplir son mandat de tranporteur sûr et efficace et, grâce à ses projets d'investissement, il entend continuer d'améliorer son réseau de transport céréalier sur le plan de l'efficacité et de la fiabilité.

Pour se procurer, sans frais, un exemplaire de la présente déclaration dans les deux langues officielles, s'adresser aux:
Communications aux affaires céréalières
224-123 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 2P8

CALENDRIER 1990 DES RENCONTRES DES PRODUCTEURS—CN

Date	Location
17 janvier	Dawson Creek, B.C.
18 janvier	High Prairie, Alta.
23 janvier	Shellbrook, Sask.
24 janvier	Carrot River, Sask.
25 janvier	Wadena, Sask.
30 janvier	Vegreville, Alta.
31 janvier	Wainwright, Alta.
1 février	North Battleford, Sask.
6 février	Legal, Alta.
7 février	Munson, Alta.
8 février	Alix, Alta.
13 février	Rosetown, Sask.
14 février	Davidson, Sask.
15 février	Glenavon, Sask.
16 février	Weyburn, Sask.
20 février	Ituna, Sask.
21 février	Roblin, Man.
22 février	Bowsman, Man.
27 février	Rivers, Man.
28 février	Miami, Man.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONSULTER LES JOURNAUX DE VOTRE RÉGION ET LES PUBLICATIONS AGRICOLES.

CN — Le CÉRÉALIER NATIONAL

Jude Boulianne, le nouvel entraîneur des As de Sainte-Anne

Remettre le fun dans le hockey



photo: Lucien Chaput

Jude Boulianne, l'entraîneur des As de Sainte-Anne. «En général, c'est frappant les erreurs de positionnement, de choix de passe, de la façon de penser de beaucoup de joueurs des équipes de la Hanover-Taché. Il y a beaucoup de bons joueurs qui sont trop habitués à faire ce qu'ils veulent. Il faut certainement travailler le jeu en équipe».

Les joueurs des As de Sainte-Anne l'avaient dit à leur gérant, Robert Charrière, au début de la saison. «Si Jude Boulianne est l'entraîneur, on revient cette saison. Sinon...»

Il n'y a pas de doute que Jude Boulianne a le respect de ses joueurs. Ses quarante années d'expérience comme joueur et entraîneur ne nuisent certes pas. Mais il y a plus. Il y a chez lui cette attitude rafraîchissante qu'il faut, avant tout, aimer jouer pour bien jouer.

«L'an dernier, les joueurs n'ont pas eu de plaisir à jouer, même s'ils ont gagné le championnat. Cette année, j'essaie de mettre un peu de fun dans le jeu», explique le professeur de culture physique à Lorette Collegiate.

«Il y a un changement au niveau de l'attitude des jeunes. Ils sont à l'heure. Ils sont tous à la période de réchauffement avant la partie ensemble. Et les vétérans ont accepté les changements».

Pour comprendre l'attitude de Jude Boulianne, il faut se déplacer dans le temps et dans l'espace. Originaire de Willow Bunch en Saskatchewan, le hockey, «c'était la seule chose qu'on avait à faire», dit-il en riant.

«On allait patiner sur les sloughs. La première patinoire de la saison était dehors. Plus tard dans la saison, il y avait l'aréna. On jouait à chaque fois qu'on pouvait avoir de la glace».

Un à un

«Les jeunes d'aujourd'hui ont plus de chance à apprendre les bases. Mais je ne sais pas si c'est nécessairement mieux. Nous, on était de bons patineurs. On était capable de faire des bonnes passes. On jouait souvent à deux, un contre un».

Jeune garçon, Jude Boulianne n'a pas reçu d'instruction théorique en hockey. «Jean-Claude Tremblay des Canadiens de Montréal était mon joueur préféré. Je le regardais, j'essayais de l'imiter».

«C'était un gars pas mal à l'aise sur la patinoire. Il ne parlait pas beaucoup et faisait toujours les bonnes choses. Il m'avait l'air intelligent et il savait ce qu'il faisait».

De Willow Bunch, le hockey, et surtout son amour pour les sports, l'a mené à Régina, Bemidji aux États-Unis, et Sainte-Anne-des-Chênes en 1971 comme professeur de culture physique. Il a aussi joué au hockey en Autriche pendant six mois en 1972.

«Si les joueurs veulent écouter, l'entraîneur peut faire une différence. Ça fait neuf ans que je n'ai pas entraîné des adultes. On n'a pas fait de grands plans au début de la saison. Je veux juste leur redonner un peu le plaisir de jouer au hockey».

Lucien CHAPUT

Mais où est le feu sacré des Flames?

Attention! Calgary prépare des surprises

Même avant que la saison ne commence, on s'attendait à ce que la course dans la division Smythe soit serrée. Mais de là à inclure les Flames de Calgary dans le paquet!



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

Sur papier, les Flames de Calgary devraient non seulement dominer leur division facilement, mais tout aussi facilement le circuit entier. Pourtant, ce n'est pas ce qui se produit. Après un mois et demi, les Flames patinent à reculons. Et, d'ici peu, feront partie du peloton dans la Smythe.

Ce n'est pas facile de comprendre les difficultés des Flames. Après tout, qui ne rêve pas d'avoir cinq excellents trios, neuf défenseurs et deux gardiens solides?

Ce qui arrive cependant, c'est qu'il y a beaucoup de joueurs mécontents. Dans le temps de Badger Bob Johnson, il était possible d'avoir quatre trios et demi. Les derniers éléments étaient interchangeables. C'était des joueurs d'occasion contents d'être dans la Ligue.

Mais cette année, le cinquième trio serait le deuxième trio ailleurs. Au lieu d'être satisfaits d'une présence par période, les réservistes s'attendent à jouer en avantage numérique.

Pour l'instant, c'est nécessaire d'avoir de nombreux réservistes. Terry Crisp a reconnu que le voyage au début d'année en Union soviétique a fait ses victimes. La fatigue se fait sentir. Ainsi, les Nieuwendyks, Ottos et Gilmours auront besoin de journées de repos.

Mais soyez certains qu'en janvier, il y aura des changements. Il y aura des transactions, des coupures, des grincements de patins et des larmes versées. C'est à ce moment-là qu'on nous dévoilera l'édition 1990 des Flames.

Gary Suter, Brian MacLellan et Mark Hunter ont de la valeur dans le circuit Ziegler. Et ce ne serait pas surprenant de voir Cliff Fletcher céder une de ses nombreuses vedettes. C'est ce qu'il a fait dans le passé. (Voir Hull et Bullard)

Ainsi, Al MacInnis, qui est dans l'année d'option de son contrat, pourrait changer d'uniforme. Ce serait un moyen d'éviter de longues négociations avec le prodigieux défenseur l'été prochain.

Cliff Fletcher nous prépare des surprises à Calgary, je peux vous le garantir.

ÉDUCATION

Français : enseignement encouragé

La province et le fédéral continuent d'encourager les universités manitobaines à offrir des cours de français (sans crédit) pour les adultes.

La subvention totale de 94 400$, (la moitié provenant du Secrétariat d'État) est répartie ainsi: 55 000$ au Collège universitaire de Saint-Boniface; 27 800$ à l'Université de Winnipeg; 8 900 à l'Université du Manitoba; 2 200$ à l'Université de Brandon.

SOCIÉTÉ

Mobilisation transcanadienne des autochtones contre une base de l'OTAN

Déménager, c'est se couper les pieds

«Les arpents de neige au nord du grand Nord autrefois poétiques sont maintenant stratégiques». La voix du chanteur Richard Séguin pourrait se mêler au voix des autochtones de tout le Canada qui s'unissent pour soutenir les Inuits dans leur combat contre la militarisation du Nord.

Au mois de septembre, des représentants de tous les pays du cercle artique se sont réunis au conseil de la paix de Montréal contre la base de l'OTAN de Goose Bay (Labrador). Parmi ces représentants, Clément Sanderson, un métis de Saint-Laurent, étudiant en éducation à l'Université du Manitoba.

La semaine dernière, les Inuits du Québec et du Labrador ont porté l'affaire devant la justice en réclamant une injonction interdisant aux forces aériennes canadiennes, britanniques, allemandes et néerlandaises de survoler leur espace aérien. Il ont reçu cette semaine un soutien de poids : celui du pape Jean-Paul II qui pourrait même visiter cette région l'an prochain.

Petit à petit, les autochtones du Canada prennent conscience de la force qu'ils peuvent représenter en s'unissant. Pour Clément Sanderson : «Si le gouvernement est obligé de s'expliquer devant tout le pays, il ne peut pas simplement dire non aux revendications comme il l'a fait pendant des années».

A Goose Bay, les Inuits demandent la fermeture d'une base aérienne de l'OTAN, où sont effectué plus de 7 000 vols d'entraînement à basse altitude par an et qui envisage de s'agrandir pour atteindre les 40 000 vols annuels : «Quand on doit déménager, c'est comme si on devait se couper les pieds pour la vie.»

Une voix plus forte

Clément Sanderson pose des questions : «Le gouvernement pense que c'est la seule place pour une base d'entraînement. C'est aussi la seule place où les autochtones peuvent vivre dans la tranquilité et la paix. Qui a le choix de vivre au Nord ? Qui était là le premier ?» Pour les Inuits, les vols à basse altitude cause de graves dommages. Ils seraient à l'origine de troubles majeurs affectants les habitants de la baie et feraient fuir la faune.

Vu d'avion, le Nord doit paraître si vaste et si vide. Les Inuits ont demandé à tous les autochtones de prouver qu'il est habité. Clément Sanderson se bat pour cette reconnaissance partout au Canada. Au Manitoba, les travaux de la Commission d'enquête sur la justice et les autochtones ont, selon lui, «fait reconnaître au monde que nous vivons dans une situation de camouflage».

Pour faire tomber le voile, «pour que la misère soit mise au jour», Clément Sanderson mise beaucoup sur l'éducation. Il étudie l'histoire et le français pour devenir enseignant : «Cela va m'aider un jour pour exprimer les idées de mon peuple et clarifier des choses importantes avec une voix plus forte.»

La tâche paraît d'autant plus vaste que l'histoire avance à reculons : «Si quelqu'un regarde l'histoire, il n'y a pas grand chose de changé depuis le temps de Louis Riel. Au Nord, la situation a même empiré.»

Si la situation des jeunes autochtones est tragique -le suicide est envisagé par un jeune sur quatre- elle n'est pas désespérée : «Aider les jeunes dans une meilleure éducation, c'est la seule chose pour garantir la continuation de ce peuple.»

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Clément Sanderson : «C'est le temps de reconnaître qu'avec l'union de nos forces, nous avons une voix plus forte pour discuter avec le gouvernement.»

SAINT-BONIFACE

La maison Bernier: «historique» mais en sursis

D'ici environ deux mois, les propriétaires de la maison Bernier, située en face du parc Provencher à Saint-Boniface, devraient faire connaître un plan de développement pour le lot.

A ce moment-là, Roger Robidoux et Étienne Aubry sauront si une partie de la communauté continuera de s'opposer à la démolition de la maison du célèbre avocat, maire et sénateur Alfred Bernier.



La maison Bernier

En effet, bien que la ville de Winnipeg ait classé la semaine dernière la maison (catégorie 3), elle peut néanmoins être démolie. La catégorie 3 reconnaît la valeur historique d'un édifice, mais n'assure qu'une protection morale et la possibilité de recevoir une subvention pour des rénovations.

Les résidants pourraient contrer la démolition en s'opposant à l'obligatoire demande de rezonage dont les propriétaires auront besoin pour développer le lot à leur convenance.

Roger Robidoux et Étienne Aubry avaient proposé aux personnes voulant sauver la maison Bernier de la racheter au coût de 225 000$. La Société historique de Saint-Boniface n'a pas pu trouver un acheteur.

B.B.

EMPLOIS

Poste I

L'Alliance pour la vie est à la recherche d'une personne bilingue pour combler un poste de secrétaire-commis de bureau. Entrée en service le 3 janvier 1990.

Cette personne doit posséder des compétences excellentes en dactylographie, utilisation d'ordinateurs (dBASE III: WordPerfect), anglais et français (écrits et oraux).

Salaire: 15 000$ l'an

Poste II

L'Alliance pour la vie est à la recherche d'une personne qui possède une excellente habileté en français écrit pour préparer le journal *Actualité Vie* six fois l'an. Emploi à temps partiel. Salaire modeste à négocier.

La demande d'emploi pour les postes I ou II doit être accompagnée d'un curriculum vitae et soumise avant **le 6 décembre 1989** à:

Anna Desilets
Alliance For Life/Alliance pour la vie
B1 - 90, rue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 4H1

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

d'un professeur bilingue

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'institut collégial Vincent Massey. Le poste débutera le 8 janvier 1990.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

Nettoyeurs — nuit

(Employés sous contrat — contrats d'un an)

La Banque du Canada désire récruter sous contrat des nettoyeurs qui seront affectés à son bureau de Winnipeg. Sous la supervision d'un chef d'équipe, les titulaires effectueront de légers et de gros travaux de nettoyage au sein d'une équipe en utilisant divers produits et agents chimiques de nettoyage ainsi que des machines de nettoyage commerciales, électriques ou manuelles.

Les candidats retenus doivent:

- soulever plusieurs fois durant une même période de travail des objets pouvant peser jusqu'à 30 kilos;
- monter sur des échelles;
- se pencher et s'accroupir de manière répétée;
- faire des heures supplémentaires après en avoir été prévenu très peu de temps à l'avance ou travailler au besoin durant les fins de semaine.

L'expérience du nettoyage des bureaux constituera un atout certain.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer, d'ici **le 4 décembre 1989**, un curriculum vitae faisant état de leur formation, de leur expérience et du traitement qu'ils désirent à:

Banque du Canada
Boîte 50
C.P. 190
St-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

La Banque du Canada adhère aux principes de l'équité en matière d'emploi.

Réceptionniste

462 $ - 511 $ par semaine

Mettez à profit vos compétences en français dans cette opportunité à la direction des pêches du **ministère des Richesses naturelles** pour fournir des services complets de réception et de bureau en anglais et en français. **Lieu de travail: Toronto.**

Exigences: Bonnes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles; niveau avancé de français parlé; bonne maîtrise de l'anglais; excellentes aptitudes pour la dactylographie et le traitement de texte; diplomatie; jugement; capacité d'établir des priorités et de vous occuper d'une charge importante de travail; connaissance des procédures de bureau.

Votre demande/curriculum vitae doit nous parvenir, d'ici le 15 décembre 1989, à: Dossier NR-3130/89, Direction des ressources humaines, Section de l'administration et des services, Ministère des Richesses naturelles, Bureau 4520, Édifice Whitney, Queen's Park, Toronto (Ontario) M7A 1W3.



Fonction publique de l'Ontario

Pour l'équité d'emploi

Construction de Défense Canada — Défence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour construire des marquises et des parapets, bfc Winnipeg (Manitoba).

La date limite prescrite de réception des soumissions est **le mercredi 6 décembre 1989.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: WG 950 10

Canada

Secrétaires bilingues

Notre Section des services en français est à la recherche de secrétaires bilingues pour participer à la préparation de documents écrits et à l'organisation de réunions, séminaires et conférences à l'intention de nos membres francophones. Bien que le travail se déroule principalement en français, une excellente connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Les candidates et les candidats doivent posséder d'excellentes compétences en secrétariat et en organisation, en traitement de textes et en informatique et doivent avoir l'expérience d'un milieu de travail bilingue. Nous acceptons les demandes pour des postes permanents à temps plein ainsi que pour des postes à temps partiel.

Le régime de retraite fait partie des avantages sociaux. L'échelle salariale se situe enre 18 320$ et 26 916$ (en révision), selon l'expérience. Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 30 novembre 1989, sous pli confidentiel, en indiquant les appareils de traitement de textes et les programmes d'informatique avec lesquels vous pouvez travailler, à:



Jean Moor
Personnel
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R2J 3H2
Téléphone: 888-7961

Cours de moniteur d'éducation routière

On demande des moniteurs de conduite pour:

Le Collège régional Gabrielle-Roy

Un cours de formation de moniteurs sera offert à Winnipeg du 12 janvier au 17 mars 1990 pendant 9 week-ends: le vendredi soir de 19h30 à 22h et le samedi matin de 9h à midi.

Les dépenses engagées par les participants seront prises en charge par ces derniers.

Les participants qui réussiront le cours recevront une bourse.

Remarque: cet emploi est saisonnier et à temps partiel.

Compétences requises:

- Quatre ans de conduite au minimum (sans interruption)
- Dossier de conduite acceptable
- Bonne santé et bonne vue
- Bonne faculté de communication orale et écrite, en français et en anglais
- Capacité de s'entendre avec des jeunes dans le cadre du travail (enseignement théorique et pratique)

On demande aux candidats de fournir un curriculum vitae. Les personnes intéressées doivent se mettre en rapport avec:

D. R. Carlson
Chef de l'éducation routière
330, av. Graham, Boîte 6300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
No de tél.: 1-985-7135



LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Extension de 6 ensembles d'habitation pour les personnes âgées

Balmoral (MB) SMHR nº 4050019

Extension 8 ensembles d'habitations pour les personnes âgées

Hodgson (MB) SMHR nº 4050020

Logement Manitoba, avec l'aide financière de la SCHL, prévoit construire une extension de 6 ensembles d'habitations pour les personnes âgées à Balmoral et une extension de 8 ensembles d'habitations pour les personnes âgées à Hodgson.

Les documents de soumission établis par Logement Manitoba peuvent être obtenus auprès de l'Association des constructeurs de Winnipeg, de Southam Building Reports, de Sanford Evans, de bureaux de Logement Manitoba à Winnipeg.

Les entrepreneurs généraux doivent déposer leurs plans et devis au plus tard le 27 novembre 1989 au bureau de Logement Manitoba, Direction des services de plans, 287, avenue Broadway; et verser un chèque visé ou un mandat postal de 100$ payable à l'ordre de la SMHR. Les soumissionnaires perdront leur dépôt s'ils ne renvoient pas les documents de soumission en bon état dans la semaine suivant la date limite de soumission.

Chaque soumission doit être accompgnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant 10% de la valeur du marché, payable à l'ordre de Logement Manitoba. Le titulaire du marché devra présenter un cautionnement d'exécution représentant 50% de la valeur du marché.

Les soumissions cachetées indiquant bien le contenu, adressées au secrétaire de la SMHR, 287, avenue Broadway, Winnipeg, seront acceptées jusqu'à 14h, heure de Winnipeg, le 15 décembre 1989. Téléphone: 945-4665

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres

Logement Manitoba — Manitoba Housing



Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Avis important

Audience publique

La Société des alcools du Manitoba tiendra des audiences publiques pour vous informer des nouveaux services qu'elle offre actuellement tant dans le domaine de la vente au détail que dans le domaine des permis et licences.

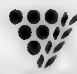
Vous aurez ainsi l'occasion de faire part de vos opinions et de vos préoccupations aux représentants de la Société des alcools.

Nous vous invitons à participer à cette réunion spéciale

le mardi 28 novembre 1989
à 19h00

dans l'auditorium de l'édifice Norquay
(sous-sol)
401, avenue York
Winnipeg

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le 474-5530. Les personnes résidant à l'extérieur de Winnipeg peuvent téléphoner à frais virés.



MANITOBA
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS

EMPLOIS

Chimiste en analyse inorganic

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell a un poste disponible de chimiste en analyse inorganique. Les tâches consisteront à préparer les échantillons de matières inorganiques et à effectuer l'analyse à l'aide des méthodes AA, ICF, IC, XRF, combustion en voie humide, à superviser du personnel effectuant des tâches similaires et à développer et éprouver de nouvelles possibilités d'analyse, spécialement en ce qui concerne les échantillons de milieux.

Un baccalauréat (avec spécialisation) en chimie ou l'équivalent en éducation et expérience est requis.

La préférence sera accordée aux candidat(e)s qui possèdent une grande expérience en analyse inorganique. Une expérience spécifique avec les eaux superficielles/souterraines, matières géologiques, verres, ciments, alliages et les techniques énumérées ci-dessus sera considérée comme un atout. La connaissance antérieure en analyses des déchets dans l'environnement sera considérée comme un avantage. La connaissance des ordinateurs dans un laboratoire chimique est très importante. La connaissance des circuits analogiques et numériques serait utile. La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste. **Numéro de dossier à rappeler: WNRE-202.**

Analyste de Surfaces

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell a un poste libre d'analyste de surfaces. Les tâches sont les suivantes: analyse des surfaces à l'aide des techniques de microscopie, SEM, SEM-EDX et de traitement d'images; interprétation et compte rendu des résultats; développement et essai de nouvelles méthodes d'analyse des surfaces; supervision du personnel et de l'équipement SEM-EDX et SEM-WDX.

Un baccalauréat (avec spécialisation) en chimie ou dans un domaine connexe ou l'équivalent en éducation et expérience est requis.

La préférence sera accordée aux candidat(e)s qui possèdent déjà de l'expérience en caractérisation des surfaces. De solides connaissances en technologie sous vide, en sciences physiques et en Informatique ainsi que la connaissance de l'analyse des mélanges de gaz et de solides isotopiques par spectrométrie de masse seront aussi considérées. Une connaissance des circuits analogiques et numériques sera considérée comme un atout certain. Ce poste exige une maîtrise de l'anglais. **Numéro de dossier à rappeler: WNRE-2030.**

Technologiste en Chimie

Research/Recherche Whiteshell a deux postes disponibles de technologiste en chimie. Les tâches pour ce poste consisteront à préparer les échantillons liquides/solides, établir les normes pour l'analyse des éléments inorganiques et effectuer des analyses à l'aide des méthodes ICP, AA, IC, XRF, combustion, titrimétrie, colorimétrie ou autres. Ce travail appuiera les recherches sur place ainsi que certains programmes commerciaux (par exemple, surveillance environnementale MISA, etc); en outre, elles consisteront à mettre au point et éprouver de nouvelles techniques d'analyse.

Un diplôme en technologie chimique d'un institut de technologie reconnu (collège d'éducation populaire) ou l'équivalent en éducation et expérience est requis.

On accordera la préférence aux candidat(e)s possédant une expérience en utilisation et en entretien d'instrumentation d'analyse et qui connaissent les techniques de préparation d'échantillons et d'analyse chimique par voie humide et l'utilisation des ordinateurs dans un laboratoire de chimie. La possibilité de passer, au besoin, d'une méthode d'analyse à l'autre est essentielle. La maître de l'anglais est essentielle pour ce poste. **Numéro de dossier à rappeler: WNRE-2028.**

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa au Manitoba, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploie et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées."

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le N° de dossier approprié avec:

Ann Portman
Personnel Officer
Atomic Energy of Canada Limited
Whiteshell Nuclear Research Establishment
PINAWA, Manitoba R0E 1L0

Ann Portman
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches
Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba) R0E 1L0

Atomic Energy of Canada Limited — Énergie atomique du Canada limitée

CN

Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat de l'unité décrite ci-dessous et son enlèvement de la propriété du CN:

1 tour McDougall, nº série 4097, avec une hauteur de pointe de 20 pouces et un bâti de 7 pieds.

Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le jeudi 7 décembre 1989.

La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On pourra voir l'unité du 27 novembre au 1er décembre 1989 inclusivement entre 8h et 15h. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. Squires. Ateliers de Transcona, (204) 988-7058.

On peut obtenir les formules de soumission à l'endroit précité ou en téléphonant au Bureau du directeur régional, Achats et Stocks, 2, rue Hoka sud, Winnipeg, a/s G.M. Macdonald, tél.: (204) 988-7642.

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional —
Achats et stocks
Transcona CN

CN

Avis de vente

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat d'environ 9 000 traverses de rebut situées dans les limites de la ville de Winnipeg (entre les points milliaires 0,00 et 5 dans la subdivision Rivers, et entre les points milliaires 0,00 et 6 dans la subdivision Letellier au triage Fort Rouge).

Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le mardi 28 novembre 1989. Les traverses devront être enlevées au plus tard le 31 décembre 1989.

La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On peut obtenir les formules de soumission auprès du Bureau du directeur régional, Achats et Stocks, 2, rue Hoka sud, Winnipeg, a/s G.M. Macdonald, tél.: (204) 988-7642.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec W. Peter, superviseur de la voie, Winnipeg (Manitoba), tél.: (204) 284-6001.

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional —
Achats et stocks
Transcona CN

Coordinateur(trice)
des programmes éducatifs en français

Fonctions:

- développement et animation des programmes éducatifs en français.
- communication avec les écoles françaises et les écoles d'immersion ainsi qu'avec la communauté francophone.

Exigences:

- maîtrise de la langue française et de la langue anglaise.

Envoyez votre curriculum vitae avant **le 9 décembre 1989** au:

Manitoba Children's Museum
109, avenue Pacific
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0M1

St.B

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche un(e)

employé(e) de bureau I

au

Collège Louis-Riel

Exigences:

- Excellente dactylographie.
- Bonnes capacités d'organisation.
- Capacité de communiquer et de travailler avec les autres efficacement.
- Capacité de maintenir un système de gestion de données compatible avec I.B.M. et capacité de travailer avec Microsoft Word seront des avantages. La Division donnera la formation nécessaire.

Date d'entrée en fonctions: le 8 janvier 1990.

Salaire: selon la convention collective

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à:

Madame Lillian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

CKSB

est à la recherche d'un(e)

reporter/rédacteur

chargé de l'exécution de toutes les tâches de reportage et/ou de la rédaction des nouvelles à la radio.

Les candidat(e)s doivent détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent et avoir trois ans ou plus d'expérience connexe.

Salaire selon la convention collective TNG.

Entrée en fonction **le 2 janvier 1990.**

Prière de soumettre votre candidature avant le 4 décembre 1989 à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

La Société Radio-Canada se conforme à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

Radio-Canada
CKSB/Manitoba

Nécrologie

JOSEPH GILLON

Le mercredi 18 octobre 1989, à l'hôpital Jubilee de Vernon (C.-B.), est décédé Joseph Gillon à l'âge de 88 ans.

Outre son épouse Elzine (née Gauthier), il laisse dans le deuil sept fils: André de Vernon, Julien (Lise) d'Eaglesham, Roger (Marguerite) de Berwyn, Jacques de Tangent, Marcel (Joan) de Calgary, Henri (Donna) de Tangent, Édouard de Vancouver; six filles: Germaine Kelly (Ed) de Dawson Creek (C.-B.), Louise Klatt (Henry) de Vernon, Évangeline Lirette (Louis) de Lethbridge, Jeanne Chenard (Noël) et Simone Portelance (André) de Tangent, Dianne Granger (Roger) d'Eaglesham; vingt-six petits-enfants, huit arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils.

Il fut précédé dans la mort par son père Jean Gillon, sa mère Thérèse, ses soeurs Jeanne Gisiger et Célestine Gerardy.

Les prières ont eu lieu le dimanche 22 octobre à la chapelle funèbre de Vernon. La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 23 octobre à l'église catholique Saint-James de Vernon, le père J. Dunn célébrant.

Joseph est né à Awirs (Belgique) le 18 avril 1901 et arrive avec ses parents à Winnipeg le 10 mai 1913. Il demeure trois ans à St-Claude et quatorze ans à St-Labre (Manitoba).

En mai 1930 il part avec sa femme Elzire et son fils André pour s'établir sur un «homestead» à Tangent (Alberta). Il était cultivateur et bon menuisier, étant responsable de projets et de plans pour la construction de 27 maisons et de l'église de Tangent.

En avril 1966 il déménage avec sa femme et deux de leurs enfants à Vernon (C.-B.) prendre sa retraite bien méritée. Il était toujours prêt à rendre service à ceux qui en avaient besoin.

«Jos» était bon père et son plus grand bonheur était sa famille, sa musique et la belle vallée et les vergers de l'Okanagan.

Les porteurs étaient six de ses fils.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné leur appui, réconfort, fleurs, messes et prières, lors de leur récente épreuve.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

La page de BICOLO

Salut les amis!

Je songe déjà au Père Noël et à tous les cadeaux qu'il va m'apporter. J'ai tellement hâte! Toi, tu y penses aussi???

Bicolo



Concours de Noël

C'est le temps du concours de Noël. Cette fois-ci, j'aimerais que tu m'envoies une carte de Noël que tu auras fabriquée toi-même.

Pour réaliser ta carte, tu peux utiliser la technique que tu préfères. Ça peut être du collage, de la peinture, du dessin, etc. Laisse aller ton imagination et ta créativité et je suis certain que tu réaliseras une magnifique carte.

N'oublie pas d'y joindre un souhait de Noël pour Bicolo. Tu as jusqu'au 10 décembre pour me faire parvenir ta carte et ton coupon de participation à l'adresse suivante.

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Si tu n'es pas déjà membre, joins-y aussi le coupon de nouveau membre.

CONCOURS DE NOËL

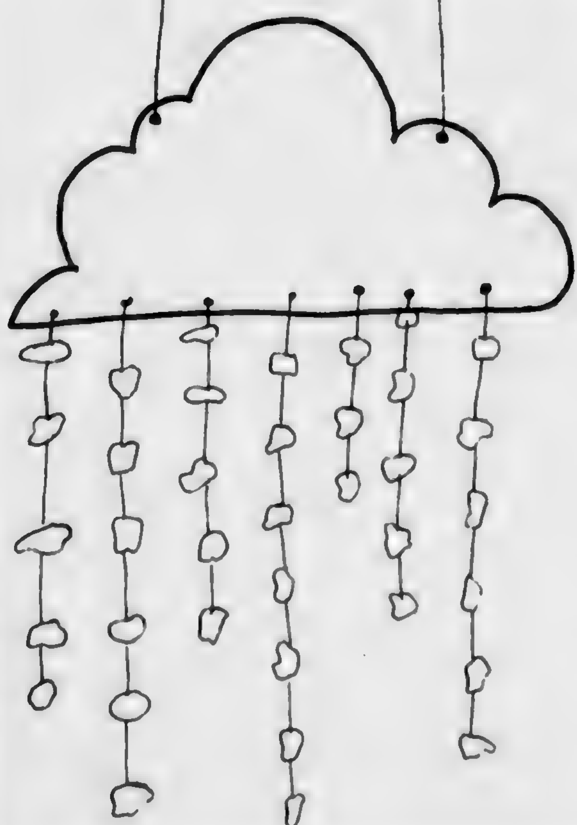
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Âge: ______ N° de membre: __________

Bricolage



Dessine un nuage qui ressemble à mon modèle sur un carton mince blanc. La base du nuage devrait avoir environ 25 cm mais tu peux aussi le faire un peu plus petit. Découpe 5 à 7 fils de longueurs différentes. Enfile ton aiguille, fais un noeud au bout du fil et enfiles-y maintenant des boules de ouate pour faire des flocons de neige. Lorsqu'un fil est plein de flocons, fais passer l'aiguille à travers le bord inférieur du nuage et attache-le. Fais la même chose avec chacun de tes fils. Pour terminer, il ne te reste qu'à accrocher ton nuage avec deux fils dans le haut et le suspendre au plafond.

Membre gagnant
Janelle Vincent
C.P. 400
Pine Falls
R0E 1M0
N° 9599



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: ________ Âge: _____

Recette

Tire «Sainte-Catherine»

Ingrédients:

- 1 tasse de mélasse
- 1 tasse de sucre blanc
- 1 tasse de cassonnade
- 1/2 tasse de sirop de maïs
- 1 cuillère à table de beurre
- 1 cuillère à table de vinaigre
- 1/2 tasse d'eau





- 1 cuillère à thé de soda



une grande casserole

1. Mettre tous les ingrédients dans la casserole, sauf le soda.



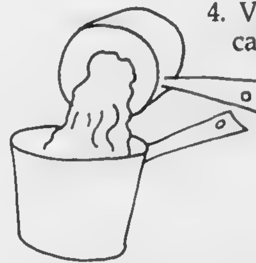
2. Retirer du feu quand le thermomètre indique 260°.



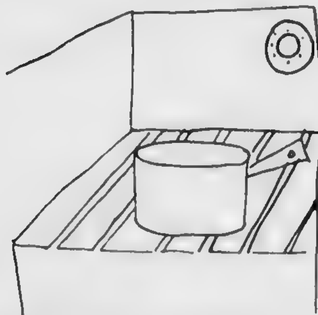
3. Ajouter le soda tamisé. Bien brasser.



4. Verser dans une casserole beurrée.



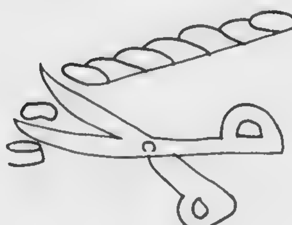
5. Laisser refroidir un peu dans un endroit frais.



6. Se beurrer les mains. Étirer la tire très vite et longtemps.



7. Tordre légèrement la tire. Couper la tresse en petits morceaux avec des ciseaux.



8. Avec un carré de papier ciré, faire une «papillotte».





Bon appétit!

MONTCALM

Premier écho positif pour l'usine de déchets

Les responsables du Manitoba Hazardous Waste ont pu exposer leur projet d'implantation d'une usine de traitement des déchets à la population de Montcalm lors des rencontres publiques organisées les 14 et 16 novembre.

Les personnes présentes lors de ces premières rencontres de Saint-Jean-Baptiste et Letellier se sont montrées, dans leur majorité, plutôt favorables au projet. Environ 80 adultes à Saint-Jean-Baptiste et une trentaine à Letellier, s'était déplacés.

Le conseil municipal peut désormais envisager une seconde étape : lors du prochain conseil, prévu normalement le 13 décembre, les conseillers devraient faire le bilan avec les responsables du projet. Il pourrait décider, à cette occasion, de former un comité consultatif pour préparer d'autres rencontres avec toutes les personnes concernées.

L'usine en question serait chargée de traiter les déchets toxiques, en neutralisant notamment les produits chimiques (exceptés les plus dangereux comme les BPC). Son établissement pourrait entraîner la création de 30 emplois, dont une vingtaine à l'échelon local.

Ph.D.

BIBLIOTHÈQUE

Cinéma féminin le 29

«L'amour...à quel prix ?», un film documentaire de Sophie Bissonnette sera projeté le mercredi 29 novembre à 19h30 à la bibliothèque de Saint-Boniface.

Cette soirée de cinéma féminin est organisée conjointement par les groupes Réseau et Pluri-elles. Le film projeté est une production récente (1988) de l'Office national du film. La réalisatrice québécoise s'entretient avec des femmes chefs de famille.

Délaissées après l'échec de leur mariage, de nombreuses femmes se trouve démunies. La dépendance affective et financière dans le mariage peut mener les femmes à la pauvreté, quand le mariage est rompu. Des interrogations sur le nouvel ordre amoureux et le nouveau contrat à rechercher dans le couple.

Un débat sera organisé après la projection par des membres de Réseau et de Pluri-elles.

DE SALABERRY

Punition à l'étude pour les resquilleurs

Les conseillers municipaux de De Salabery étudient le vote d'un arrêté instaurant une surtaxe pour les personnes construisant sans permis de construire.

Le secrétaire-trésorier, Ron Musick, estime à un dizaine chaque année le nombre de resquilleurs, «peut-être plus, mais ils ne sont pas connus».

Le tarif d'un permis de construire pour une maison moyenne est d'environ 110$. Les conseillers étudient la possibilité de doubler cette somme pour les fraudeurs.

D'autre part, Gabriel Catellier a été reconduit dans ses fonctions de préfet adjoint à la suite des dernières élections municipales.

Ph.D.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 25 novembre

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **Kwicky Koala**
6h00 Télé-M **G.I. Joe**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **La Belle Vie**
7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willy**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Charivari-jeunes**
10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **Les Bartons**
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**
TV-5 **Elaeis: Le grand voyage de Damien** (2 de 2)
11h30 CBWFT **Le Clan Campbell**
12h00 CBWFT **Ciné-famille: Sous le signe des gémeaux**
TV-5 **Du côté de chez Fred**
13h00 Télé-M **Ciné Week-end: Mince de planète**
13h10 TV-5 **Destination le monde: L'Extrême-Orient**
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
14h05 TV-5 **Viva:** Voyage en artisanat
15h00 Télé-M **Le défilé du Père Noël**
TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Génies en herbe:** L'école Saint-Joachim affronte l'institut collégial Somerset.
TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
TV-5 **Continents francophones:** Le Séga
16h30 Télé-M **Batman**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **L'échiquier fédéral**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Le Canada sur deux roues** (2 de 9)
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Bruins de Boston affrontent les Canadiens de Montréal
Télé-M **Ciné-extra : À propos d'hier soir**
19h30 TV-5 **Sacré soirée**
Invités: La Compagnie Créole, Patricia Kaas, Claudia Cardinal, Robert Enrico.
21h00 TV-5 1788 (Fiction)
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Vidéo-clip**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Festival Hitchcock: Les oiseaux**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Cinéma: El Pistolero**
22h40 TV-5 **Jazz-in Concert:** Richard Tee.
23h10 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h40 TV-5 **Parcours** (reprise)
0h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
0h40 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h00 Télé-M **Avis de recherche**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**
2h19 Télé-M **Les sports**
2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**
4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 26 novembre

5h00 Télé-M **Kissy fur**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **Les transformeurs**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Punkie**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
Télé-M **Arnold et Willy**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
TV-5 **Les héros du samedi**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Tranche de cake**
13h00 CBWFT **La course Amérique-Afrique**
Télé-M **Ciné week-end: L'homme d'Istambul**
TV-5 **Concours musical International Reine Élisabeth de Belgique 1989**
14h00 CBWFT **Rencontres**
14h10 TV-5 **Apostrophes: Dites-nous la vérité**
14h30 CBWFT **Sans témoins**
15h30 Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**
15h45 CBWFT **Aujourd'hui en France**
16h00 Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences:** Romain Gary (1e de 4)
Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
17h00 Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Le quart d'heure du procope: Le rasoir**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Christophe Malavoy.
18h00 CBWFT **Ce Soir dimanche et Téléjournal:** Rétrospective des principaux événements marquants de la scène manitobaine.
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **L'Afrique des femmes**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Le club sandwich**
TV-5 **Apostrophes: L'histoire secrète.**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Mitsou el mundo
Télé-M **Le secret du fantôme de l'opéra**
20h15 TV-5 **Gros méchant show**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** L'humeur à l'humour
Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Place publique**
22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h30 Télé-M **Bon dimanche**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 CBWFT **Ciné-club: Les orgueilleux**
TV-5 **L'Afrique des femmes**
23h45 TV-5 **Apostrophes** (reprise)
0h30 Télé-M **Magazine Montréal**
1h00 Télé-M **7 jours**
TV-5 **Gros méchant show**
2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Radio France Internationale**
2h30 Télé-M **Justice pour tous**
3h00 Télé-M **Sans détour**
3h30 Télé-M **À communiquer**
4h00 Télé-M **Chacun chez soi**
4h30 Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 27 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le retour impossible**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **Temps présent: Hongrie, la révolution tranquille**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Le petit journal**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Génies en herbe.** Le collège Saint-Paul affronte l'Institut collégial Somerset.
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Dynastie**
TV-5 **7 sur 7**
19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Reportages:** Édith Piaf.
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Ciné-Ouest. Les enfants du gumbo**
22h40 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Hangar 18**
22h50 TV-5 **Journal TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Hôtel: Chez l'alpiniste mort**
TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 TV-5 **Thalassa (reprise)**
1h45 Télé-M **L'or du temps**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 28 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au Pays des Merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les retrouvailles**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **7 sur 7 (reprise)**
15h00 Télé-M **Double défi**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Citadelle de Namur, permanence d'une histoire**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Rock Pop et Relax**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres en vacances** (2e de 4)
TV-5 **Ushuaia**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Champs Élysées:** Invités: Véronique Sanson, Martine St-Clair et la troupe de Starmania.
20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **La vie a un fil**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: KGB - la guerre secrète**
22h50 TV-5 **Dossiers carabine**
23h15 TV-5 **Journal TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Les grandes gueules**
23h45 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h15 TV-5 **Ushuaia (reprise)**
0h45 TV-5 **Champs Élysées(reprise)**
Télé-M **Mongrain de sel**
1h45 Télé-M **Chop-Suey**
2h15 Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **Radio France Internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h30 Télé-M **Ad Lib**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20)

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 25 nov. au 1er déc. 1989

Samedi 25 novembre

12h00 CBWFT **Sous le signe des gémeaux.**
Drame réalisé par Rennie Rye. Avec Louisa Haigh et Charlie Greed-Miles. Lee et Leah, âgés de 14 ans, sont des jumeaux qui ont été séparés dès leur naissance. Il sont destinés à se rencontrer, mais comme frère et soeur? (brit.)

13h00 Télé-M **Mince de planète (Visit to a Small Planet)**
Comédie de N. Taurog avec Jerry Lewis, Joan Blackman et Earl Holliman. Un visiteur de l'espace décide de venir étudier la civilisation des Terriens. (amér. 1960)

19h00 Télé-M **À propos d'hier soir (About Last Night).**
Comédie sentimentale avec Rob Lowe, Demi Moore et James Belushi. Un jeune représentant de commerce court les aventures éphémères jusqu'au soir où il rencontre une graphiste. (amér. 1986)

22h15 CBWFT **Les Oiseaux (The Birds).**
Drame réalisé par Alfred Hitchcock. Avec Rod Taylor et Tippi Hedren. À l'occasion d'une visite, une jeune femme est attaquée par un goéland. Puis, étrangement, les oiseaux deviennent de plus en plus agressifs et attaquent le village. (amér. 1961)

22h20 Télé-M **El Pistolero (The Master Gunfighter).**
Western de F. Laughlin avec Tom Laughlin , Ron O'Neal et Lincoln Kilpatrick. Un habile pistolero s'oppose à son beau-frère naufrageur. (amér. 1975)

Dimanche 26 novembre

13h00 Télé-M **L'homme d'Istambul.**
Film d'aventures de A Isasi avec Horst Buchlolz, Sylva Koscina et Perrette Pradler. Une policière venue à Istambul pour enquêter sur la disparition d'un savant obtient la collaboration d'un aventurier fantasque. (esp. 1965)

14h30 CBWFT **Sans témoins.**
Drame psychologique réalisé par Nikita Mikhalvov. Un homme qui a quitté sa femme pour refaire sa vie avec la fille d'un académicien rend visite à son ex-femme 9 ans plus tard. (sov. 1983)

23h15 CBWFT **Les Orgueilleux.**
Drame psychologique réalisé par Yves Allegret. Avec Michèle Morgan, Gérard Philipe et Victor Manuel Mendozo. Un couple français échoue dans un village mexicain où le mari meurt d'une maladie contagieuse. (fr.-mex. 1953)

Lundi 27 novembre

12h00 Télé-M **Le retour impossible (The Cartier Affair).**
Comédie de R. Hocomb avec Joan Collins, David Hasselhoff et Telly Savalas. Une actrice de télévision engage comme secrétaire un ancien prisonnier contrôlé par des gangsters. (amér. 1984)

22h20 CBWFT **Les enfants du gumbo.**
Réalisateur: Michel Régnier. L'histoire des agriculteurs de la région de Rivière-la-Paix en Alberta. Fiers de leur famille et de leur réussite... (can.)

22h45 Télé-M **Hangar 18.**
Science-fiction de J.L. Conway avec Darren McGavin, Gary Collins et Robert Vaughn. Des savants de diverses disciplines tentent de percer le mystère d'un étrange appareil qui a atterri en Arizona. (amér. 1980)

23h20 CBWFT **Hôtel: chez l'alpiniste mort.**
Drame policier réalisé par Grigori Kroumanov. Un inspecteur est appelé d'urgence à l'hôtel Chez l'alpiniste mort. En arrivant, il ne découvre aucun crime mais une atmosphère des plus louches. (russe)

Mardi 28 novembre

12h00 Télé-M **Les retrouvailles (The Reunion)**
Drame psychologique de R. Mayberry avec Kevin Dobson, Joanna Cassidy et Linda Hamilton. Un ingénieur harassé croit trouver un exutoire dans une réunion d'anciens de son école. (amér. 1980)

22h45 Télé-M **KGB–La guerre secrète**
Drame d'espionnage de D. Little avec Michael Billington, Denise Dubarry et Michael Ansara. Un agent russe, qui agit sous l'identité d'un ingénieur américain, refuse de rentrer quand on le rappelle dans son pays. (amér. 1985)

23h20 CBWFT **Les grandes gueules.**
Film d'aventures réalisé par Robert Enrico. Avec Bourvil, Lino Ventura, Marie Dubois et Michel Constantin. Après la mort de son père, un homme revient dans les Vosges pour y exploiter la scierie familiale. (fr.-it. 1965)

Mercredi 29 novembre

12h00 Télé-M **Éternel soupçon (A Gun in the House)**
Drame social de I. Nagy avec Sally Struthers, David Ackroyd et Dick Anthony Williams. Une jeune femme a des ennuis avec la loi après avoir abattu un intrus dans sa maison. (amér. 1981)

22h45 Télé-M **Mystère sur court (Tennis Court)**
Drame fantastique de C. Frankel avec Hannah Gordon, Jonathan Newth et Cyril Shaps. Les nouveaux acquéreurs d'un vieux manoir découvrent qu'il est hanté par des forces maléfiques qui se concentrent sur le court de tennis. (brit. 1984)

23h20 CBWFT **Bras de fer.**
Drame de guerre réalisé par Gérard Vergez. Avec Bernard Giraudeau, Christophe Malavoy, Angela Molina et Mathieu Carrière. En 1943, pendant que s'organise le débarquement en Normandie, les Services Secrets Anglais propose à Pierre Wagnies, Augustin, une mission secrète (fr. 1985)

Jeudi 30 novembre

12h00 Télé-M **Sois belle et parle (Miss All-American Beauty)**
Mélodrame de G. Trikonis avec diane Lane, Cloris Leachman et David Dukes. Les tribulations d'une jeune pianiste qui a gagné la première place dans un concours de beauté. (amér. 1982)

22h45 Télé-M **Le secret des cavernes oubliées**
Drame fantastique de D. Sharp avec Robert Powell, Timothy Bottoms et Richard Johnson. Une expédition composée de militaires et de scientifiques découvre, dans les profondeurs de la terre, une tribu inconnue du monde extérieur. (amér. 1984)

0h20 CBWFT **Signé Charlotte.**
Drame réalisé par Caroline Huppert. Avec Isabelle Huppert, Niels Aestrup et Christine Pascal. Un violoniste, menant une existence paisible avec sa femme, décide d'aider son ex-maîtresse à se sortir d'une affaire louche (fr. 1985)

Vendredi 1er décembre

12h00 Télé-M **Scandale à la une (Scandal Sheet)**
Drame social de D.L. Rich avec Burt Lancaster, Pamela Reed et Robert Urich. Aux prises avec des difficultés financières, une jeune femme accepte de travailler dans un journal à sensations.

13h30 CBWFT **Rivière sans retour (River of No Return).**
Drame d'aventure réalisé par Otto Preminger. Avec Robert Mitchum et Marilyn Monroe. Un fermier courageux entraîne une jeune femme dans une course folle sur un radeau de fortune à travers les rapides d'une rivière. (amér. 1954)

22h45 Télé-M **Le dernier combat (The Hard Way)**
Drame policier de M. Dryhurst avec Patrick McGoohan, Lee Van Cleef et Edna O'Brien. Parvenu à la retraite, un tueur professionnel accepte une dernière mission. (brit. 1980)

23h20 CBWFT **Taxi boy.**
Comédie sentimentale réalisée par Alain Page. Avec Claude Brasseur, Richard Berry, Charlotte Valandrey, Évelyne Didi et Isaac de Bankolé. Chauffeur de taxi le jour, danseur mondain le soir, Manuel vient en aide à un inconnu et l'accueille dans son logement. (fr. 1986) Première

Mercredi 29 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagino**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M Télé-M **Cinéma: Éternel soupçon**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (6e de 6)
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **Ushuaia (reprise)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Parcours**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
15h55 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Carrières: Denise Laporte Dawes,** interprète; **Roger Mireault, Robert Normandeau, Luc Fontaine, et Joël Lachiver,** spécialistes en informatique.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Nordiques de Québec.
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Sur les traces de Karl Marx**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
20h00 TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Édith Butler (1 de 2)
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: Irak splendeurs et contrastes**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **La Bataille des Ardennes**
22h05 CBWFT **Las nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier.**
22h40 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Cinéma: Mystère sur court (Tennis Court)**
22h50 TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma: Bras de fer**
TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 TV-5 **Sur les traces de Karl Marx**(reprise)
0h45 Télé-M **Hockey** (rediffusion du match de 18h30)
0h50 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h20 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h20 TV-5 **Radio France internationale**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 30 novembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao Tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettre**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M Télé-M **Cinéma: Sois belle et parle**
12h30 CBWFT **Les démons du mid**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (6e de 6)
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Les Brigades du tigre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **Sur les traces de Karl Marx**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Animalia**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Marcel Carné, James Ellroy, Hubert Selby
19h30 CBWFT **La cour en direct**
20h00 CBWFT **Le tour du monde en 80 jours** (5e de 6)
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: Nana Mouskouri**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Marie... Marie...: Faces et attrapes** (5e de 6)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le grand secret** (6e de 7)
22h30 TV-5 **Histoires naturelles: La pêche dans le delta du Saloum.**
22h40 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Cinéma: Le secret des cavernes oubliées**
23h00 TV-5 **TV-5 Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Émission spéciale: Hommage à Ed Broadbent**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
0h20 CBWFT **Cinéma: Signé Charlotte**
0h45 Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
1h00 TV-5 **Avis de recherche** (reprise de 20h00)
1h45 Télé-M **Vision mondiale**
2h30 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h30 Télé-M **Ad lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 1er décembre

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h27 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Scandale à la une**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: Rivière sans retour**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **Des trains pas comme les autres: La Scandinavie** (5 de 5)
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Parcours**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Livres propos: la Révolution française**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
CBWFT **Récréation**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Rock et Belles Oreilles**
TV-5 **Journal de TF1**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 – 1 – 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Juste pour rire!**
Télé-M **Miami Vice**
TV-5 **Temps présent: Regards sur la Suisse**
20h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Le dépanneur olympique**
20h10 TV-5 **Musique classique**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Marie... Marie...** (6e de 6)
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Laser 33-45**
22h30 TV-5 **Alice**
22h40 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Cinéma: Le dernier combat**
23h10 TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
23h20 CBWFT **Cinéma. Taxi boy**
23h40 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h05 TV-5 **Temps présent** (reprise de 19h00)
1h00 Télé-M **Ad lib (reprise)**
1h20 TV-5 **Musique classique** (reprise de 20h10)
0h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h05 TV-5 **Radio France internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h30 Télé-M **Ad lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Ne rien faire c'est encourager le péché

Il y a une dizaine de jours, les prêtres étaient conviés à une rencontre de conscientisation sur la violence faite aux femmes dans les foyers de nos communautés francophones.

Un groupe de femmes - conseillères, médecin, travailleuses sociales - nous ont décrit la réalité. Puis, dans un dialogue chaleureux, nous avons cherché comment nous entraider afin que disparaisse à tout jamais ce fléau chez nous.

Certains constats nous ont profondément troublés et nous ont poussés à nous interroger.

La violence faite aux femmes - que celle-ci soit physique, psychologique ou verbale - est beaucoup plus répandue que nous serions portés à le croire à première vue. Ce n'est pas un phénomène réservé aux coins les plus «tough» de la ville.

Elle se retrouve - et en nombre considérable - dans tous les milieux et dans toutes les classes sociales. En plus, elle est cachée et celles qui la subissent en ont tellement honte qu'elles n'osent pas en parler à qui que ce soit.

Si elles se hasardent à livrer leur «terrible secret» à un membre de leur famille ou encore à une amie intime, souvent elles se font dire que c'est la vie et qu'il faut «sauver le mariage» à tout prix. Après tout, se font-elles dire, tu t'es mariée pour le meilleur et le pire!

Et la femme rentre chez elle, plus abattue, plus confuse que jamais. Et le cycle de la violence se poursuit.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Passées maître dans l'art de cacher ce qui leur arrive, ces femmes, devant leur médecin, leur conseillère ou leur prêtre, parleront d'être «à bout de nerfs», d'en avoir «plein le casque», d'être «fatiguée à mort».

Si le professionnel ne sait pas dépister les signes et ouvrir la porte pour qu'elle puisse avouer sans se faire juger, décrire la situation sans se faire condamner, la femme continuera à s'écraser sous le poids de la culpabilité.

S'il est normal que tout couple vive des accidents de parcours dans son cheminement d'amour et qu'il connaisse des moments de tension, de colère, d'altercation, il est tout aussi vrai que ceux-ci sont sporadiques, de courte durée et trouvent solution dans des gestes de réconciliation et de pardon.

Autre chose est la violence systématique, jour après jour, mois après mois, année après année.

Celle-ci détruit la personne humaine. La femme finit par ne plus se respecter, par croire qu'elle ne vaut plus rien.

La violence est absolument inacceptable dans tout foyer. C'est une faute très grave que de détruire une autre personne. Le sacrement de mariage n'est pas un «permis pour tout faire ce qu'on veut». Il exige le respect intégral de la personne de l'autre, toujours et en tout temps.

Toute personne violentée de manière continue a non seulement le droit mais le devoir de chercher de l'aide. Personne a le droit à se laisser violenter. Ne rien faire c'est encourager le péché. La violence est une atteinte à la création jaillie des mains de Dieu et à l'amour sacré du mariage.

Toute personne qui abuse d'une autre a également le devoir de chercher de l'aide. Des excuses faciles - j'étais fatigué, ça n'arrivera plus, c'est de ta faute - ne sont que des faux-fuyants.

Donnons-nous la main! N'avons-nous pas tous un petit quelque chose que nous pourrions faire?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-
ENTREPOT DE REVETEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-
À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-
À VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Appelez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-
COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-
À VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin no 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
008-
À VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 acres et 1/2 offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
020-
À VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.
021-
À VENDRE: Sur la transcanadienne, station d'essence, avec épicerie, restaurant et appartement de 3 chambres. Récemment renové. Un bel investissement. Appeler Nap à Sherlock Homes au 237-8878 - 24h.
038-
À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-
À LOUER: Appartement de trois chambres à Saint-Boniface. Composez le 233-1593.
049-
ON RECHERCHE: avant Noël. Jeunes hommes et femmes, entre 16 et 24 ans, sortis du système scolaire, qui recherchent une carrière. Le C.C.M. lance un projet d'intégration professionnelle au marché du travail. Pour plus de renseignements contacter Denis Rémillard au bureau: 233-1560, à la maison: 233-5618.
050-
À LOUER: maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol. 450$ plus services. 233-2171 ou 955-1508.
054-
À VENDRE: St-Boniface. Nouvelle sur le marché. Belle maison de 3 chambres à coucher, avec salle à manger. Sous-sol à la grandeur. 2 salles de bain. Située sur un grand lot, près de l'école Taché. Se présente très bien. Appelez Gilbert St-Amant ou Lucien Croteau, 257-9692. NRS Block Bros. Realty.
055-
À VENDRE: maison à St-Boniface, rue Langevin. 2 chambres à coucher, garage. 49 900$ tél.: 233-8792.
056-
VENTE PRIVÉE: 397, place Gaboury, Saint-Boniface. Excellente localité tranquille, à 5 min. du centre ville. Jolie maison bi-level, 1181 pieds carrés par étage. Galerie. Foyer Troubadour. Salle à manger et salon, plancher de bois franc. Étage du bas loué à 431$ - excellent locataire. Cour boisée et privée. Patio. Petit chalet avec grille électrique. Garage simple. 3 places de stationnement. Lot 46' x 120'. Doit être vue pour être appréciée. Raison de vente: déménagement à la campagne. 122 900$. Pas d'agents s.v.p. 233-0999 ou 1-738-2268.
057-
À LOUER: appartement, 1 chambre à coucher, entrée privée, rue Aulneau, en face du Collège, très propre. 295$, tout compris y inclus le stationnement. Libre le 1er décembre. Composez le 233-7652.
058-
CHERCHE FAMILLE chez qui pensionner pour apprendre le français. Je garderais des enfants en étudiant. Appelez Lorraine au 233-0690 avant 16h.
059-
À LOUER: Appartement, rue Des Meurons, 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse incluses. Disponible le 1er décembre. 525$ par mois. Services compris sauf électricité. Appelez au 237-7937 après 17h.
060-
GAGNANTS du prix de la tombola du bazar P. Sang le 29 octobre: 1er prix: Lucienne Choquette; 2e prix: Rita Jeanson; 3e prix: Gilbert Deschambault.
061-
ÊTES-VOUS à la recherche d'une gardienne bilingue pour les enfants ou bébés? Pour plus d'info, composez le 237-9503.
062-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Disponible le 1er décembre. 345$ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
065-
À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, promenade Enfield , seulement 394$ par mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 237-1476.
066-
OCCASION MAGNIFIQUE d'investissement! Le Local Scout, 466, rue Aulneau. Entrepreneurs appelez Normand au 233-7304 ou au 235-1227.
067-
À LOUER: 533, de la Morénie, beau, grand appartement de 2 chambres à coucher. Disponible le 1er janvier. Lave-vaisselle, climatiseur. 512$. Tél.: 222-7810.
068-
SHELL/CIRCLE K - Parc Windsor, recherche caissiers-caissières pour station libre-service et service complet. Plein temps et temps partiel. Tél.: 663-9561 M. B. Michaud après 17h.
069-
À LOUER: À ne pas manquer, grand appartement de 2 ch. à coucher dans lieu tranquille de St-Boniface (204, rue Hill) 429$ par mois. Tout est inclus + stationnement. Libre le 1er fév. 1990. Composez le 269-4369 après 15h30.
070-
VENTE PRIVÉE: 523, Langevin. Jolie maison de 2 étages avec 3 chambres à coucher, 1200+ pieds carrés, 2 salles de bain, sous-sol fini, solarium. Située sur un beau lot. Garage. Stationnement pour deux autres autos. Excellente localité. 88 800$. Pas d'agents s.v.p. 237-9784.
071-
MONTRÉAL à Noël! Billet d'avion à vendre. Aller le 22 décembre, retour le 2 janvier. 350$. 944-0939.
072-
BEAUX LIVRES français, en parfait état, 14 tomes sur la géographie, 100$. 12 tomes sur l'Ouest nord-américain, 100$. D'autres livres idéals comme cadeaux de Noël. 944-0939.
073-
VENTE-DÉPART: Piano Lindsay, excellent état, 1 500$. Manteaux d'hiver pour femme, tailles 6 et 8. Meubles, télévision portative, humidificateur, planche à repasser. 944-0939.
074-
À LOUER: Maison de 4 chambres à coucher sur 5 acres. 35 minutes au sud de St-Boniface à proximité de St-Pierre. 395$ par mois. Disponible le 15 décembre. 433-7592.
075-
À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher sur Horace près de Taché. Stationnement et chauffage inclus. 490$ par mois. 237-3606.
076-
RECHERCHE GARDIENNE à domicile, de 8h à 17h du lundi au vendredi. Garçon de 4 mois. 25$ par jour. Appelez Nicole au 237-8348 ou Denise au 233-8774.
077-
À LOUER avec option d'achat, maison au 407, rue de la Morénie - 1255 pieds carrés - deux chambres à coucher - 6 appareils ménagers - sous-sol fini. Loyer au deuxième étage. Disponible le 1er décembre 1989. Pour plus d'information composez le 237-4255.
079-
À LOUER: 264, rue Hamel, appartement de deux chambres à coucher. Loyer inclut chauffage, rideaux, réfrigérateur, poêle, stationnement. Entrée privée. 233-6441.
080-
FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

En mémoire de l'aviateur



Yves Kojoukaroff

Une messe a été célébrée le samedi 18 novembre 1989 par M. l'abbé Marcel Carrière, en l'église du Précieux-Sang à Saint-Boniface (Manitoba) en mémoire d'Yves Kojoukaroff, disparu au large des Açores le 25 août 1989.

Yves était bien connu dans les milieux aéronautiques du Manitoba et de la Saskatchewan, où l'on se souvient de son dynamisme et de ses idées de précurseur. Il a été l'un des premiers à promouvoir la traversée du Canada en ultraléger et c'était un ardent adepte des traversées de l'Atlantique et du Pacifique en bimoteur.

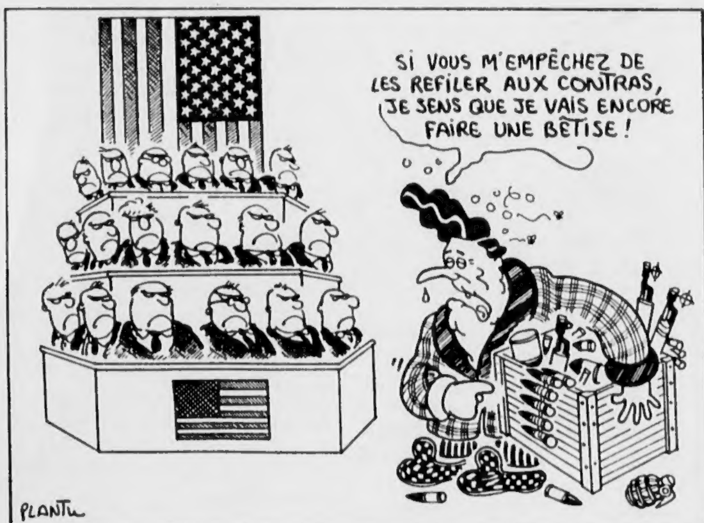
Yves a péri à l'âge de 36 ans aux commandes de son nouveau bimoteur qu'il menait vers Tahiti ou il allait diriger une entreprise de transport commercial. Sa mort en plein Atlantique est celle d'un pionnier de l'air qui ne reculait pas devant le danger: elle est digne de sa vie consacrée à l'aviation.

Yves Kojoukaroff laisse un magnifique exemple à son fils Misha qui habite Toronto. Il est très regretté par les familles Georges et Anita Forest, André et Eléonore de Leyssac, Christian Leroy et sa fille Natalie, Leslie Hughes et ses deux fils Jeffroy et Patrick, tous de Saint-Boniface et Winnipeg, Soeur Louise Hébert et de nombreux amis à la Fondation Youville où il a fait du bénévolat. Aussi il laisse de nombreux amis à Radville en Saskatchewan, Michael Bourassa de Toronto, son bon ami Michel Riera, sa famille et de nombreux autres amis de Toulouse, de Papeete et du monde entier. Tous conserveront toujours le souvenir de son amitié et de son dévouement sans borne.

Que Notre Dame de l'Espace, dont Yves portait toujours l'image sur lui, ainsi que le chapelet du Sacré Coeur, lui servent de boussole durant ce dernier voyage...

QUIZ

Quel est le plus gros vendeur d'armes du monde?



Dessin de Plantu paru dans le journal Le Monde.

QUESTIONS

1. Quel est le pays qui vend le plus d'armes au monde ?

2. Les Allemands de l'Est sont-ils pauvres ?

3. Quel est le pays qui a le plus de voisins ?

4. Combien de villages manitobains portent-ils le nom d'un saint ou d'une sainte ?

RÉPONSES

1. Les Etats-Unis sont les premiers exportateurs d'armes du monde. Entre 1982 et 1986, ils ont vendu 54,5 milliards de dollars de matériel militaire. A elle seule, cette somme représente plus du tiers (34%) du total des exportations d'armes dans le monde. Un peu plus de la moitié de ces armes (51,6%) était destinée au tiers-monde.

L'URSS vient en deuxième position dans le marché des exportateurs d'armes avec 30,5 % des ventes entre 1982 et 1986. Les 3/4 étaient destinées au tiers-monde.

La France exporte également beaucoup d'armes, notamment des avions, des hélicoptères et des missiles. Entre 1982 et 1986, la France occupait 12 % de ce marché (3e place), soit plus du double de ses rivaux britanniques ou ouest-allemands. L'essentiel (86%) de ces armes étaient destinées au tiers-monde et particulièrement au Proche-Orient.

2. On peut difficilement mesurer la pauvreté si ce n'est relativement. Même si les systèmes et les façons de compter sont différentes, on estime généralement que le revenu d'un Allemand de l'Est est sensiblement le même que celui d'un Espagnol. La RDA fait partie des pays industriels riches, même si elle connaît parfois des pénuries dues à son système de planification centralisée.

La différence est marquante par rapport à la RFA voisine. Le revenue par habitant de RDA ne représente même pas la moitié du revenu par habitant en RFA. Pourtant, les deux pays sont partis du même point, le 8 mai 1945. Mais les États-Unis ont investi massivement à l'Ouest, tandis que les Soviétiques pillaient les usines de l'Est et imposaient des quotas d'exportation draconiens.

La frontière entre la RDA et la RFA est loin d'être la seule frontière du monde à séparer des populations à revenus très différents. Un Allemand de l'Ouest a, en moyenne, un revenu deux à trois fois supérieur à un Allemand de l'Est. Un Étasunien a un revenu 8 fois supérieur à celui d'un Mexicain.

3. La Chine a des frontières avec 13 pays : Corée, URSS, Mongolie, Hong Kong, Macao, Viêt-nam, Laos, Birmanie, Inde, Bhoutan, Népal, Pakistan et Afghanistan.

L'Union soviétique a des frontières terrestres communes avec 12 pays : Norvège, Finlande, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Turquie, Iran, Afghanistan, Chine, Mongolie et Corée.

En Amérique, le Brésil détient le record avec 10 pays frontaliers : tous les pays d'Amérique du Sud à l'exception de l'Equateur et du Chili.

4. Nous avons compté 23 villages portant le nom d'un saint ou d'une sainte : Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, Saint-Alphonse, Saint-Ambroise, Sainte-Amélie, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Claude, Sainte-Elisabeth, Saint-Eustache, Saint-François-Xavier, Sainte-Geneviève, Saint-Georges, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Labre, Saint-Laurent, Saint-Lazare, Saint-Léon, Saint-Lupicin, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Rita, Sainte-Rose-du-Lac.

Compilé par
Philippe DESCAMPS

RECETTES

Filets de poisson au fromage



Un repas pour deux en un tournemain.

Filets de poisson au fromage

Que ce soit pour un repas sans prétention ou un repas élégant, cette recette savoureuse et colorée de filets en sauce a toujours sa place.

Cuisson micro-ondes: de 9 à 10 minutes
8 à 12 oz de filets de sole (2 à 3 filets)
1 pqt (250 g) de brocoli coupé dans une sauce au fromage congelé
1/3 de tasse de cheddar râpé
Riz cuit

Séparer les filets de sole, les rouler et les déposer dans un plat ou une assiette à tarte de 4 tasses allant au four micro-ondes. Couvrir et cuire à haute intensité (100%) de 3 à 4 minutes ou jusqu'à ce que le poisson se défasse à la fourchette. Laisser reposer, couvert, pendant 5 minutes.

Faire une petite incision au centre du sachet de brocoli. Déposer le sachet sur une assiette allant au micro-ondes. Cuire à haute intensité (100%) pendant 5 minutes en tournant le sachet à mi-cuisson.

Égoutter le poisson. Verser le brocoli et la sauce au fromage sur le poisson, le recouvrant complètement. Parsemer du fromage. Cuire, à découvert, à haute intensité (100%) pendant 1 minute ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servir sur le riz cuit.

Donne 2 plats principaux.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS — *Lucien Guenette, C.A.*; *Arthur Chaput, C.A.*; *Gilles Chaput, C.A.*; *André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS — *Raymond Desrochers, C.A.*; *Maurice Morissette, C.A.*; *Paul Prenovault, C.A.*; *James Doer, C.A.*; *Russell Paradoski, C.A.*; *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ — *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________________________

Un an (Manitoba) 25$ ❑ hors province 30$ ❑
Deux ans (Manitoba) 45$ ❑ hors province 60$ ❑

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ